

COMPÉTENCE
"PRODUCTION-DISTRIBUTION"

**RAPPORT SUR
LE PRIX
ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

ANNÉE 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2019 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales

Credit: Alamy - P. 10/10 - Dr. B. Reulstein - S. Grand

Le SDeau50 a été mis en place en 2013 avec comme objectif de développer une politique commune de gestion des ressources en eau et de sécurisation de la production d'eau potable pour le département de la Manche. Depuis 2017, en complément de ces compétences obligatoires, les collectivités adhérentes ont la possibilité d'adhérer à une compétence facultative de « production – distribution » d'eau potable.

L'année 2019 est donc, la troisième année d'exercice de la compétence « production – distribution d'eau potable » au sein de l'entité SDeau50, 41 services ayant transféré leurs compétences tout en conservant des caractéristiques de fonctionnement locales. De ce fait, le SDeau50 est compétent sur un territoire de 297 communes pour la production d'eau potable et de 188 communes pour la distribution d'eau potable.

La gestion de proximité est assurée par l'intermédiaire de 29 Conseils Locaux de l'Eau potable (CLEP), certains CLEP étant divisés en services du fait de modes de gestion différents.

Le présent document est le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable de la compétence « production – distribution » du SDeau50 pour l'année 2019. Il est présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les données disponibles des 9 services ayant transféré au SDeau50 leur compétence au 01/01/2020 ont été intégrées dans ce bilan annuel.

Le présent rapport représente ainsi l'ensemble du service d'eau après consolidation des caractéristiques globales.

Une vision locale des différents indicateurs de performance a toutefois été conservée et annexée au document.

Le rapport est présenté à la commission consultative des services publics le 08 octobre 2020 et au comité syndical de la compétence à la carte du SDeau50 le 08 octobre 2020.

Le rapport est composé d'un résumé, d'un corps de texte et d'annexes.

Le résumé présente les chiffres clés et les indicateurs transmis à l'observatoire sur les performances des services publics d'eau (www.services.eaufrance.fr)

Le corps de texte s'articule autour des 4 axes suivants :

1. La présentation du service d'eau du SDeau50

Le territoire, l'organisation et les modes de gestion des services

2. L'utilisation de l'eau au sein du territoire

Les volumes globaux du service et les données de qualité d'eau

3. La performance du service d'eau

Les indicateurs de performance des réseaux et du service à l'abonné

4. Les tarifs et la gestion financière et patrimoniale

Les différents tarifs sur le territoire du SDeau50 et la gestion financière et patrimoniale associée

Les annexes du document sont les suivantes

- La note d'information 2020 pour chacune des Agence de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne (plusieurs communes du Sud Manche relevant de cette agence)
- Les données annuelles déclinées pour chacun des services,
- La synthèse annuelle, comprenant pour chacun des CLEP la carte du CLEP, les indicateurs, les tarifs 2020 et la fiche synthèse de l'Agence Régionale de Santé.

SYNTHESE DES INDICATEURS DU SERVICE POUR L'ANNEE 2020

Indicateurs descriptifs des services		Ensemble SDeau50	Valeur par service*	
			minimum	maximum
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis – service de production	235 461	247	115 263
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis – service de distribution	152 912	247	27 738
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 année 2019 [€/m³]	2,66 €	1,43 €	3,91 €
D 151.0	Délai maximum d'ouverture de branchements défini par le service		1	3
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,3 %	85 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %	100 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104.3	50	120
P104.3	Rendement du réseau	83.8 %	49 %	94 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,99	0,1	3.9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,92	0,1	3.8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,32 %	0 %	2,44 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	94	40	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3.32 %	0.52 %	10.54 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [Nombre d'interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés]	1.37	0	14,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés		95 %	100 %
P155.1	Taux de réclamations [Nombre de réclamations écrites pour 1000 abonnés]	0,68	0	7,6
P 153.2	Durée d'extinction de la dette	3.75 ans		

SOMMAIRE

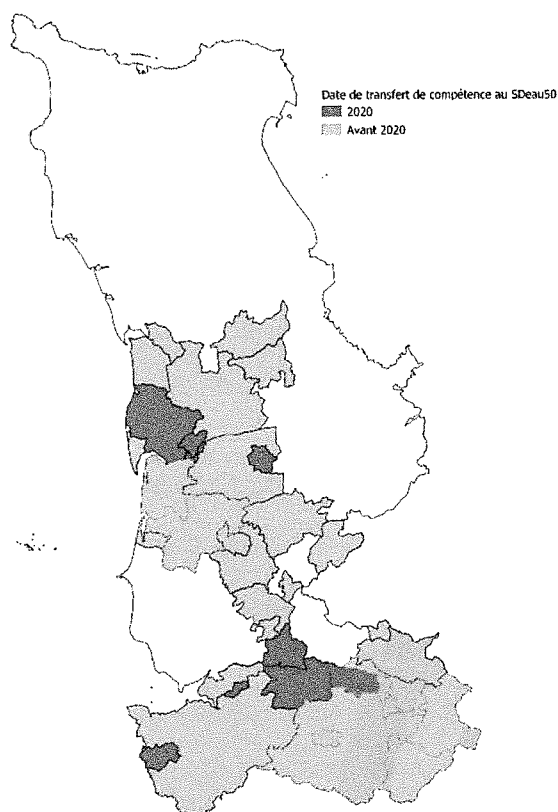
I.	LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU DU SDeau50	1
1.	Le territoire	2
2.	L'organisation administrative du service d'eau	3
3.	Les modes de gestion	5
II.	L'EAU AU CŒUR D'UN TERRITOIRE ETENDU	9
1.	La gestion de la ressource en eau.....	10
2.	La protection de la ressource en eau	11
3.	La production et la distribution de l'eau	12
4.	La qualité de l'eau potable	12
5.	Les branchements en plomb.....	12
III.	LE MAINTIEN D'UNE GESTION DE PROXIMITE PERFORMANTE	13
1.	La caractérisation des services d'eau.....	14
2.	Le suivi de la performance des services.....	15
3.	Les exigences du SDeau50 pour le service aux abonnées.....	17
IV.	LES TARIFS : UNE GESTION FINANCIERE MAITRISEE ET UNE POLITIQUE PATRIMONIALE EN TRANSITION	19
1.	Les tarifs des services d'eau.....	20
2.	Les impayés de la facturation de l'eau	21
3.	La gestion financière du SDeau50.....	22
4.	La gestion patrimoniale : un enjeu actuel majeur	23
ANNEXES		
Annexe 1 - Note d'information des Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne		
Annexe 2 - Tableaux de données		

I. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU DU SDeau50

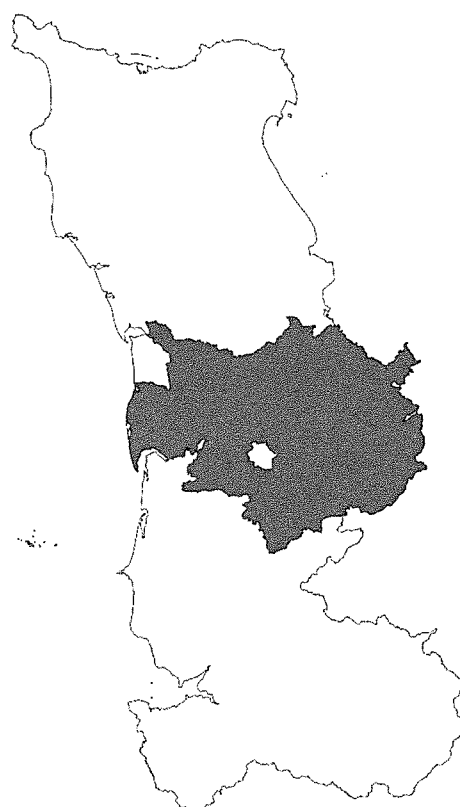


1. Le territoire

Au 31/12/2019 l'exercice la compétence « production-distribution » au sein du SDeau50 regroupait 41 anciens services ayant transféré leur compétence « eau potable » au SDeau50 (29 en 2017, et 6 en 2018, 1 en 2019 et 9 en 2020 ; 4 services ayant rejoint la communauté d'agglomération du Cotentin en 2019). En 2020, le territoire de la compétence « production/distribution d'eau potable » du SDeau50 était composé de 188 communes du département de la Manche. Au global, le SDeau50 assure la production d'eau sur un territoire comptant 235 461 habitants et distribue de l'eau pour 152 912 habitants. Le SDeau50 assure la distribution d'eau potable à 31% de la population manchoise sur un territoire représentant 40% du département.



Carte 1a : Territoire de distribution du SDeau50 (2020)



Carte 1b : Territoire de production d'eau potable du SDeau50 pour le Centre Manche (2020)

En 2019, le territoire du SDeau50 a connu plusieurs évolutions :

- La commune de Ducey-Les-Chéris a transféré sa compétence au SDeau50 et a intégré le CLEP Baie-Bocage
- Le territoire de la Côte des Isles a été retiré du SDeau50 en raison du retrait de la communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) du SDeau50
- Au 31/12/2019 les communes de Cerisy la Salle, Coutances, Pontorson, Saint Loup, Saint Pierre de Coutances, et les SIAEP de Brecey, Juvigny le Tertre, Reffuveille et Saint Malo de la Lande ont transféré leur compétence eau potable au Seau50

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie et la communauté de communes Coutances Mer et Bocage ont pris la compétence « eau potable » en lieu et place des communes à la date du 01/01/2020.

2. L'organisation administrative du service d'eau

Le territoire de la compétence « production/distribution d'eau potable » du SDeau50 regroupe un nombre important d'anciens services d'eau. Afin de maintenir une gestion de proximité et de valoriser l'historique des différents services, les statuts du SDeau50 ont été bâtis autour de deux niveaux de gestion :

- L'échelon décisionnel organisé autour du comité syndical de la compétence « production – distribution » d'eau potable.
- L'échelon de gestion locale organisé autour des conseils locaux de l'eau potable (CLEP) qui sont au nombre de 29 sur le territoire ;

Le diagramme suivant illustre le schéma organisationnel du SDeau50.

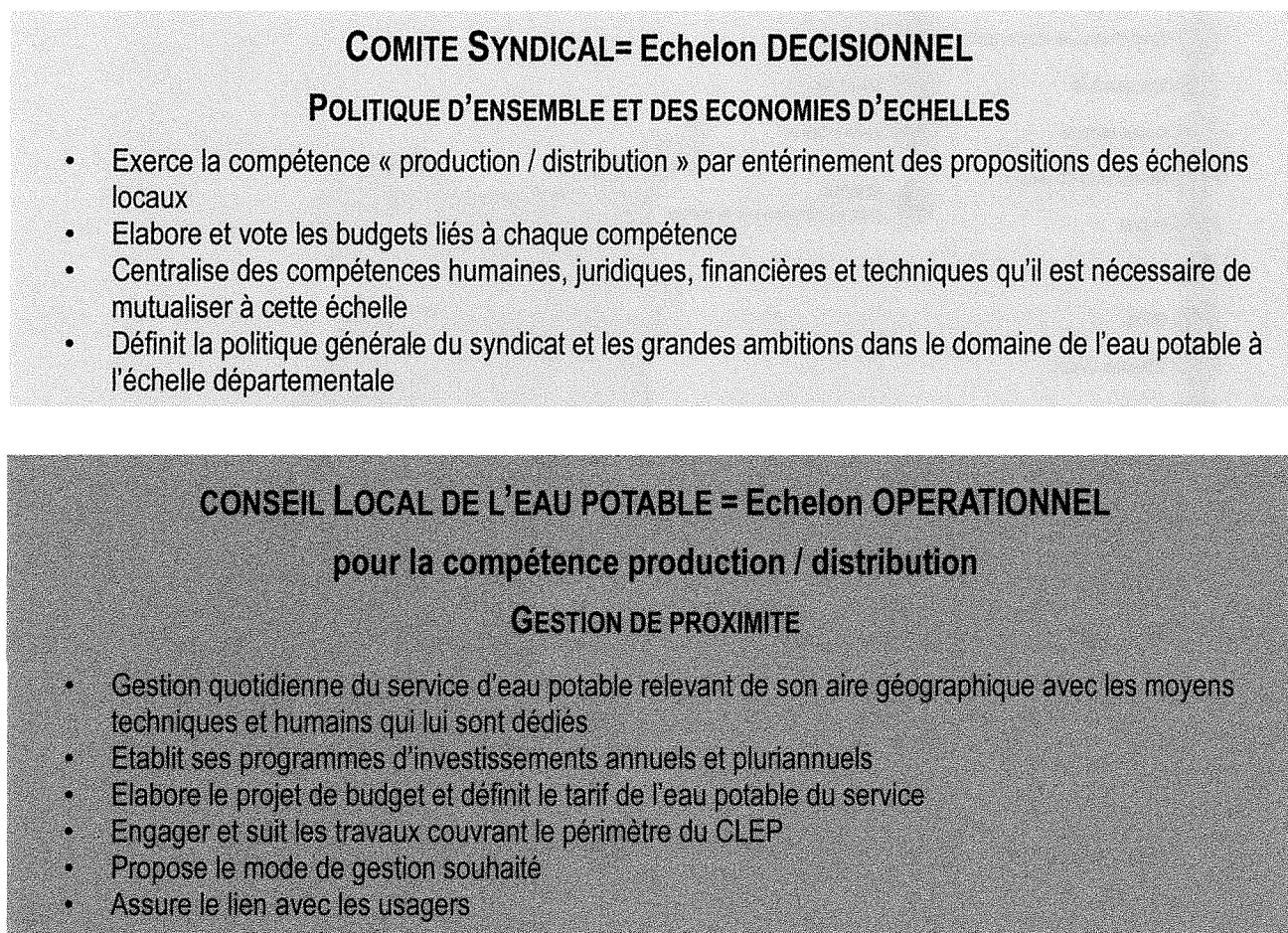


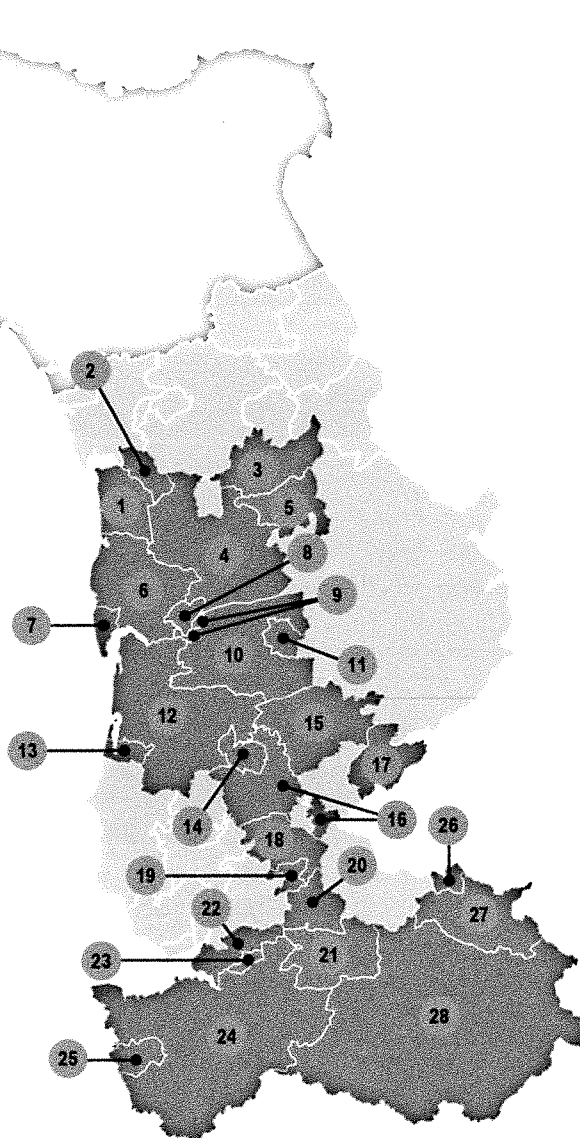
Figure 1 : schéma organisationnel du service d'eau

Le fonctionnement interne du SDeau50 cherche ainsi à préserver une gestion de l'eau locale tout en développant une dynamique commune des services.

La carte suivante présente les conseils locaux de l'eau potable du SDeau50 et les différents services qui les composent.

LES 29 CLEP

- | | |
|-----------------------------|---|
| 1 Créances Pirou | 18 Villedieu Sud |
| 2 Lessay | 19 La Chaise-Baudouin |
| 3 Sainteny | 20 Brécey |
| 4 Saint-Sauveur Aubigny | 21 Reffuveille |
| 5 Tribehou | 22 Avranches Est |
| 6 Saint-Malo-de-la-Lande | 23 Saint-Loup |
| 7 Agon | 24 Baie Bocage |
| 8 Coutances | 25 Pontorson |
| 9 Saint-Pierre-de-Coutances | 26 Gathemo |
| 10 Montpinchon | 27 Sourdeval |
| 11 Cerisy-la-Salle | 28 Saint-Hilaire |
| 12 Montmartin-Cérences | 29 SYMPEC
(non mentionné sur la carte) |
| 13 Bréhal | |
| 14 Gavray | |
| 15 Gièze | |
| 16 Villedieu Ouest | |
| 17 Montbray | |



Carte 2 : Organisation administrative de service d'eau du SDeau50 – 2020

3. Les modes de gestion

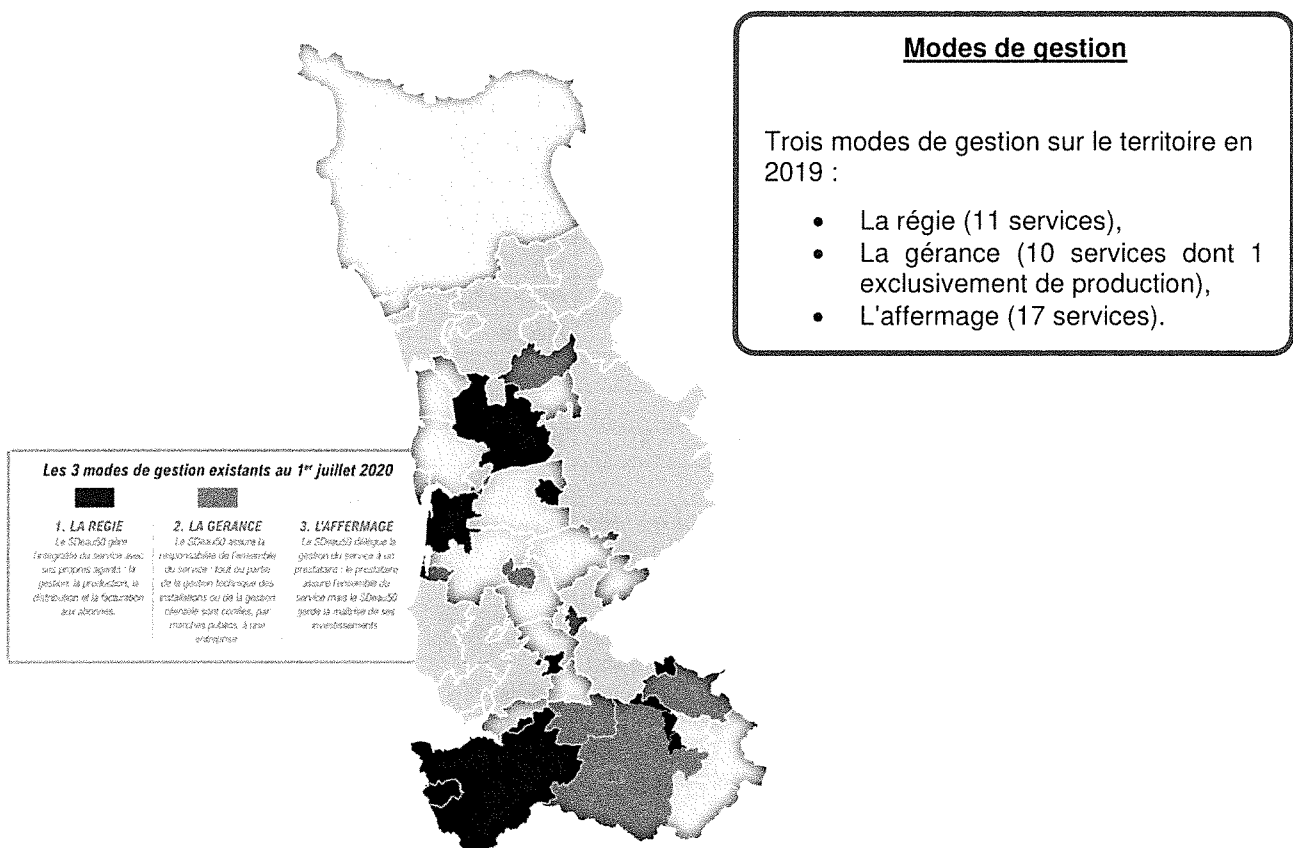
L'exploitation des services d'eau s'articule autour des missions principales suivantes :

- Exploitation, surveillance et petit entretien des ouvrages et des réseaux de la collectivité
- Responsabilité de la continuité de service et de la qualité de l'eau distribuée
- Renouvellement des équipements de la collectivité
- Relève des compteurs, facturation des consommations,
- Recouvrement des factures
- Gestion clientèle

Pour réaliser ces missions, trois modes de gestion cohabitent sur le territoire :

- **La régie.** Le service est exploité par la régie à autonomie financière du SDeau50.
- **La gérance et la régie intéressée.** Un contrat lie la collectivité avec une entreprise privée pour la réalisation de tout ou partie de l'exploitation du service aux abonnés. L'entreprise est rémunérée par la collectivité sur la base d'un forfait (gérance) et/ou d'un intéressement sur le résultat du service (régie intéressée).
- **L'affermage ou la concession.** Un contrat d'affermage lie la collectivité avec une entreprise privée pour l'exploitation du service. L'entreprise encaisse directement les sommes dues pour l'exploitation du service auprès des abonnés et reverse à la collectivité une part des sommes encaissées pour financer ses investissements.

La carte ci-dessous montre la répartition des modes de gestion des services d'eau potable sur le territoire en 2020.



Carte 3 : Modes de gestion (2019)

Les contrats de délégations de service public sont passés après mise en concurrence pour une durée finie. Le transfert de compétence au SDeau50 ne remet pas en cause les contrats en cours, un avenant prenant en compte la nouvelle situation administrative a été passé pour chaque contrat.

Les dates d'échéance des 29 contrats en cours sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	CLEP	Secteur (si ce n'est pas le CLEP dans son ensemble)	Mode de Gestion	Exploitant 2020	Date Fin Contrat
1	Créances-Pirou		Affermage	SAUR	31/12/2025
2	Lessay		Affermage	SAUR	31/12/2022
3	Sainteny		Prestation	SAUR	31/12/2022
4	Saint Sauveur-Aubigny		Régie	Régie SDeau50	
5	Tribehou		Affermage	SAUR	31/12/2029
6	Saint Malo de la Lande		Affermage	SAUR	31/12/2027
7	Agon-Coutainville		Affermage	SAUR	31/12/2021
8	Coutances		Concession	SAUR	31/12/2029
9	St Pierre de Coutances		Prestation	SAUR	31/12/2020
10	Montpinchon		Affermage	SAUR	31/12/2023
11	Cerisy la Salle		Régie	Convention commune	
12	Montmartin-Cérences	Montmartin sur Mer	Régie	Régie SDeau50	
		Cérences	Affermage	VEOLIA EAU	30/06/2029
13	Bréhal		Gérance	S.T.G.S.	31/12/2021
14	Gavray		Gérance	S.T.G.S.	31/03/2024
15	Gièze		Affermage	SAUR	31/12/2023
16	Villedieu-Ouest		Affermage	VEOLIA EAU	31/12/2030
17	Montbray		Affermage	SAUR	31/12/2025
18	Villedieu-Sud		Affermage	SAUR	31/12/2029
19	La Chaise Baudouin		Prestation	SAUR	31/12/2020
20	Brecey		Affermage	VEOLIA EAU	30/06/2025
21	Reffuveille		Gérance	S.T.G.S.	31/12/2023
22	Avranches Est		Affermage	S.T.G.S.	31/12/2023
23	St Loup		Régie	Régie SDeau50	
24	Baie Bocage		Régie	Régie SDeau50	
25	Pontorson		Régie	Convention commune	
26	Gathemo		Régie	Régie SDeau50	
27	Sourdeval	Sourdeval	Gérance	S.T.G.S.	31/12/2028
28	Saint-Hilaire	Région de Saint-Hilaire, ville de St Hilaire et Grandparigny	Gérance	S.T.G.S.	31/12/2024
		Le Teilleul	Affermage	S.T.G.S.	31/12/2024
		Barenton - Ger	Affermage	S.T.G.S.	31/12/2024
		Mortain-Bocage, Saint Barthélémy Le Neufbourg, Chérencé le Roussel	Régie	Régie SDeau50	
		Saint Clément Rancoudray	Affermage	SAUR	31/12/2028
		Juvigny	Prestation	STGS	31/12/2025
29	SYMPEC		Gérance	SAUR	31/12/2023

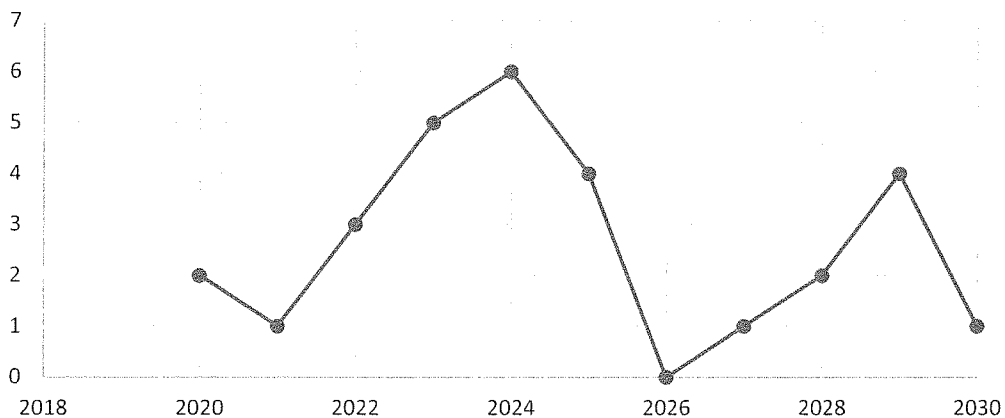
Au cours de l'année 2019, trois contrats devaient arriver à échéance. La collectivité a retenu les solutions suivantes :

- Sainteny : consultation pour mise en place d'un contrat de prestation pour la période 2020 – 2022
- La Chaise Baudouin : prolongation de la durée du contrat d'un an
- Ville de Saint Hilaire du Harcouet : intégration dans le contrat de la Région

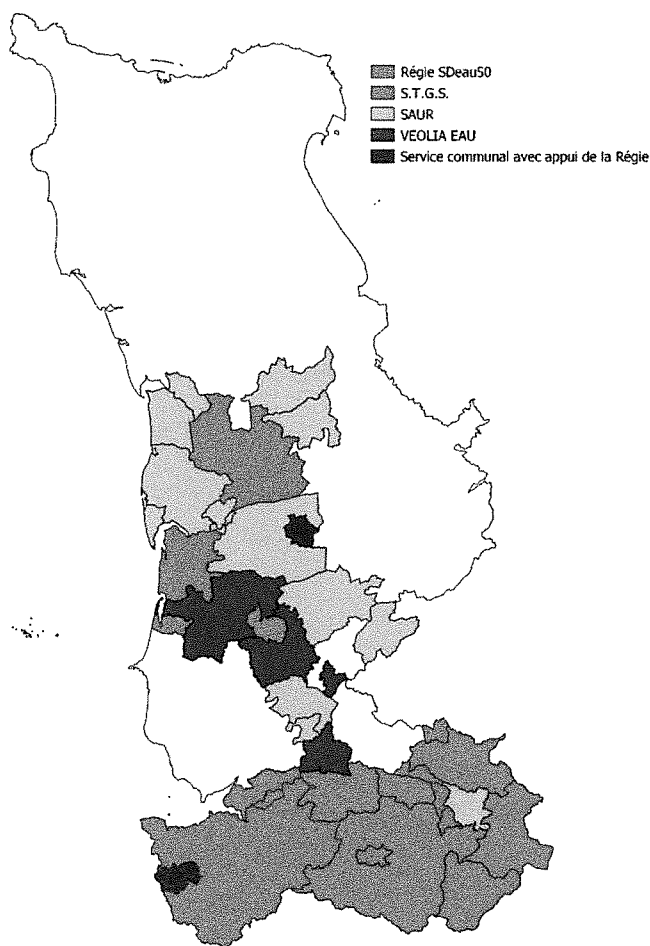
L'échéance d'un contrat est un moment important car elle peut donner lieu à un changement de mode de gestion et/ou une nouvelle mise en concurrence.

Parmi les 29 contrats en cours sur le territoire du SDeau50, 21 s'achèvent d'ici le 31/12/2025.

années de fin des contrats de délégation



Les différents exploitants présents sur le territoire du SDeau50 en 2018 sont présentés au sein de la carte suivante.



Exploitants 2020

Des opérateurs publics :

- La régie à autonomie financière du SDeau50
- Les services communaux avec appui de la Régie (par convention)

Des opérateurs privés :

- La société STGS
- La société SAUR
- La société VEOLIA

Carte 4 : Exploitants (2020)

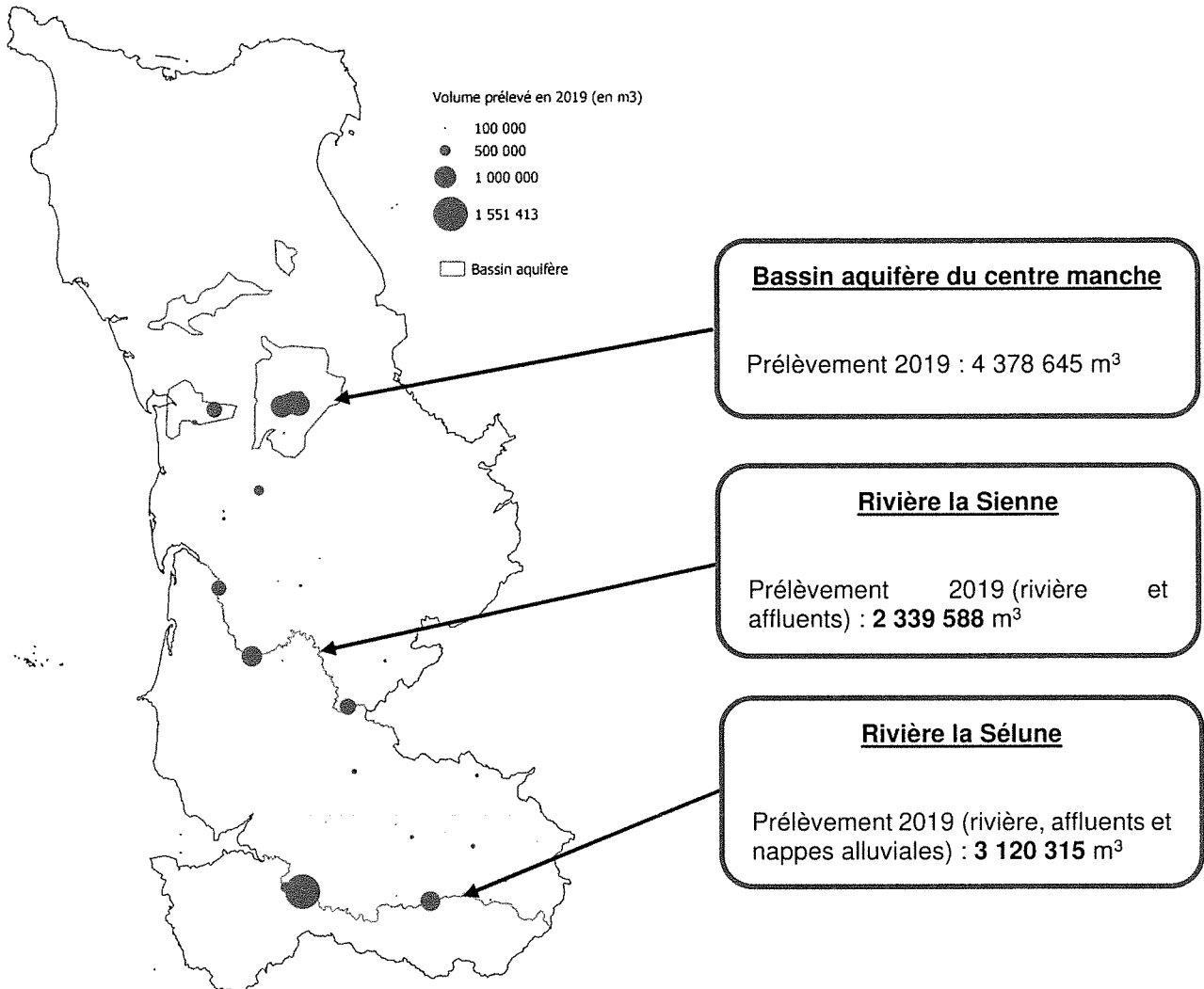
II. L'EAU AU CŒUR D'UN TERRITOIRE ETENDU



1. La gestion de la ressource en eau

La gestion et la protection de la ressource en eau est l'un des enjeux historiques majeurs du SDeau50. En 2019, le SDeau50 a prélevé **13 921 607 m³** d'eau en vue de sa potabilisation, eau provenant en majorité de ressources souterraines (61%). La ressource en eau de surface est néanmoins indispensable pour le syndicat puisque 39% des eaux prélevées dépendent de ces ressources. Sur certaines zones les prélèvements en eau de surface sont mêmes prédominant : bassin de la Sienne (95%), bassin de la Sélune (70%).

La carte ci-dessous montre la répartition des points de prélèvements situés sur le territoire de la compétence production/distribution du SDeau50. La diversité des ressources en eau est importante pour permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire.



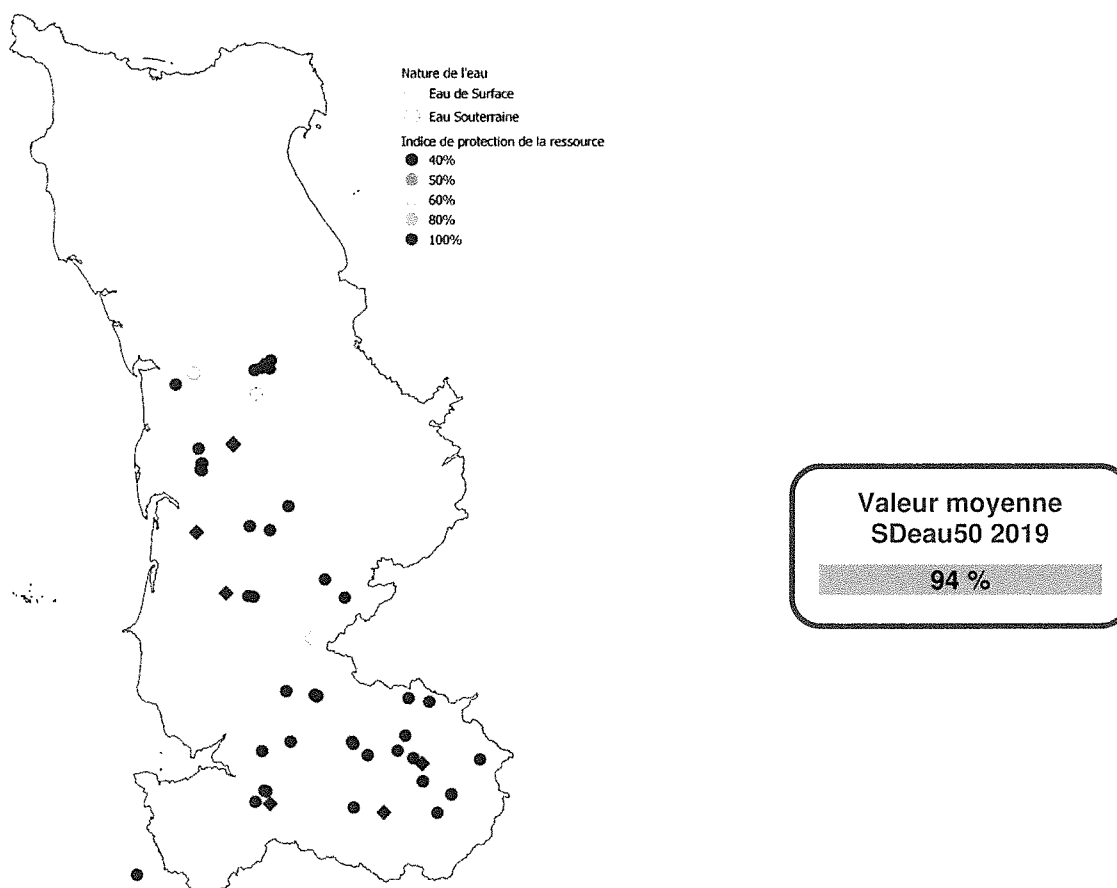
Carte 5 : Répartition des prélèvements d'eau des services d'eau du SDeau50

2. La protection de la ressource en eau

Conformément au code de la santé publique, les ouvrages de production doivent faire l'objet d'une protection contre les pollutions ponctuelles et accidentelles à travers la mise en place de périmètres de protection. Cette protection est actée par la prise d'un arrêté de déclaration d'utilité publique. L'indice de protection de la ressource en eau, exprimé en pourcentage, reflète l'avancement de la collectivité dans la mise en place de ces périmètres dont les niveaux sont présentés ci-dessous.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,	
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable	
94 %	



Carte 6 : Indice de protection des ressources en eau du SDeau50

3. La production et la distribution de l'eau

Le SDeau50 a produit **13 114 754** mètres cube d'eau en 2019 sur ses 38 sites de production.

Le SDeau50 échange un volume important d'eau avec des collectivités extérieures. En 2019, **1 748 884 mètres cubes d'eau** potable ont été exportés vers 11 collectivités voisines et **223 287 mètres cubes d'eau** ont été importés depuis 3 collectivités extérieures.

Au 31 décembre 2019, la synthèse des volumes consommés des 90 072 abonnés était la suivante

Abonnés domestiques :	6 989 813 m ³
Abonnés non domestiques :	2 281 996 m ³
Global :	9 271 809 m³ .

Le transfert et la distribution de l'eau s'effectue à travers le patrimoine de la collectivité composé de :

- **143 réservoirs** représentant une capacité de stockage de 59 360 m³
- **90 stations de pompage**
- **6439.8 kilomètres** de canalisations de transfert et d'adduction d'eau (hors branchements).

4. La qualité de l'eau potable

La qualité de l'eau potable est suivie par l'intermédiaire du contrôle sanitaire effectué par l'ARS et par de nombreuses analyses d'autocontrôle effectuées par les différents exploitants intervenants sur le périmètre du SDeau50.

La description des contrôles externes effectués par l'ARS Normandie au sein des différents services du SDeau50 au cours de l'année 2019 est résumée dans le tableau ci-après (le détail par service est joint en annexe).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés en 2019	Nombre de prélèvements non-conformes en 2019	Taux de conformité 2019
Microbiologie	824	6*	99,3 %
Paramètres physico-chimiques	745	0*	100 %

* Les analyses non-conformes ont été détectées sur les CLEP de Sainteny, Montpinchon (service de Roncey) et le CLEP de Saint-Hilaire (services de Chérencé-le-Roussel et Le Neufbourg-St Barthelemy). Pour plus de détail, voir fiches CLEP en annexe.

5. Les branchements en plomb

Branchements	Exercice 2018
Nombre total des branchements	90 072
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	18
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	100
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0.02 %
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,11 %

III. LE MAINTIEN D'UNE GESTION DE PROXIMITE PERFORMANTE



1. La caractérisation des services d'eau

Les indicateurs qui permettent de décrire le caractère urbanisé d'un service d'eau sont :

- L'indice linéaire de consommation (ILC) qui représente la consommation des abonnés par jour et par kilomètre de réseau (le calcul ne tient pas compte des volumes de transfert)
- La densité linéaire d'abonné (DLA) qui représente le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau

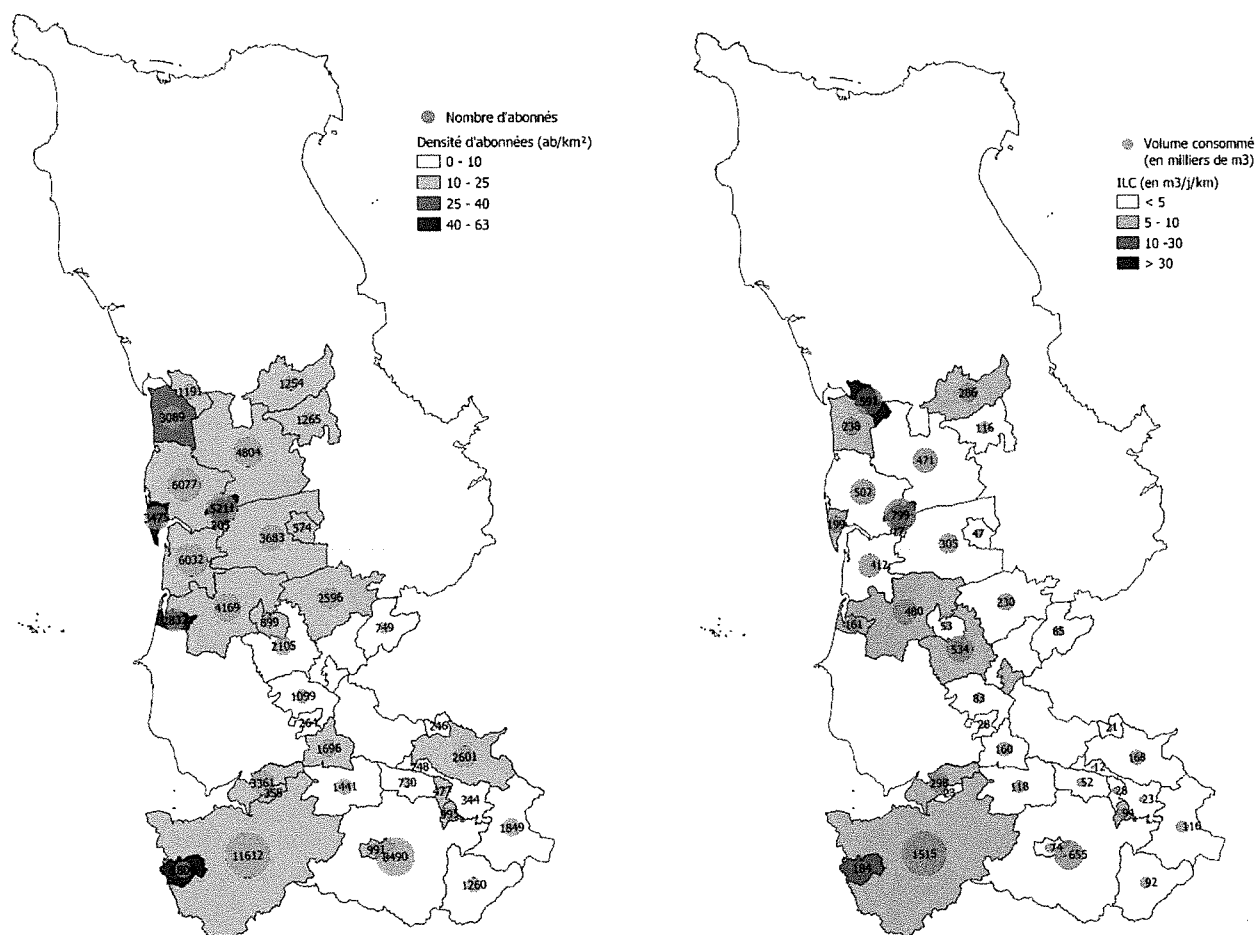
Ainsi, les services sont caractérisés selon les référentiels* suivants :

Caractérisation du réseau	ILC (m ³ consommé/j/km)	DLA (ab/km)
Réseau de type rural	ILC < 10	DLA < 25
Réseau intermédiaire ou semi-urbain	ILC compris entre 10 et 30	25 < DLA < 50
Réseau de type urbain	ILC > 30	DLA > 50

* Les référentiels sont issus d'une étude inter-Agence de l'Eau de 2004 (ILC) et d'une étude de l'OIE de 2005 (densité d'abonnés).

En 2019, le service de distribution du SDeau50 possède un ILC de 3.9 m³/j/km et une densité linéaire d'abonnés de 14 abonnés par kilomètre de réseau. **Le réseau du SDeau50 peut donc être qualifié de réseau rural.**

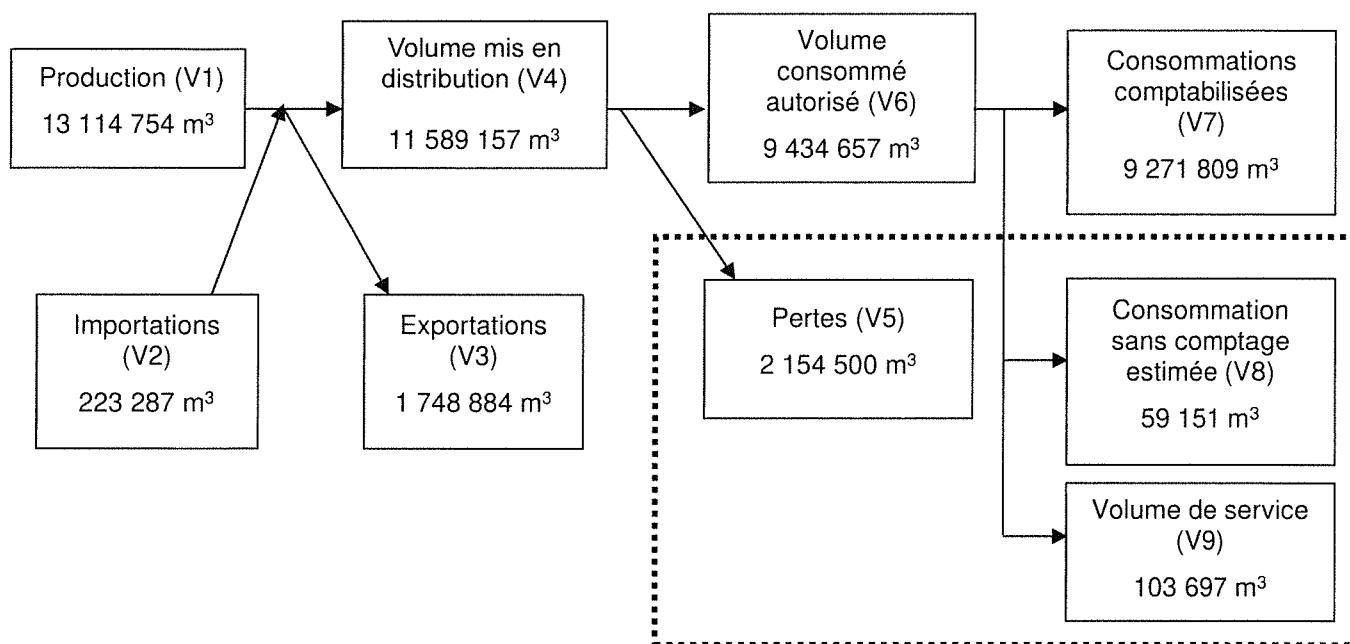
Les cartes ci-dessous montrent la répartition des abonnés et de la consommation sur le territoire du SDeau50.



Carte 7 : Répartition des abonnés et de la consommation du SDeau50 (2019)

2. Le suivi de la performance des services

Pour l'année 2019, les volumes mis en jeu par l'ensemble des services du SDeau50 sont présentés dans le graphique suivant :



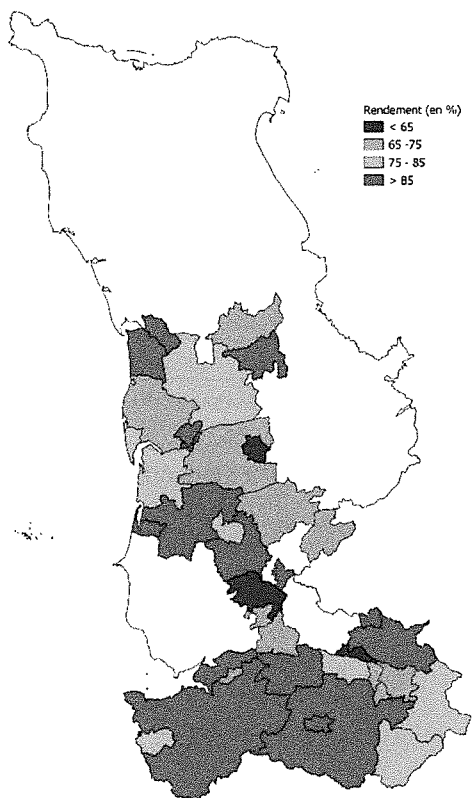
Ces volumes permettent de calculer les indicateurs de performance suivants :

	Exercice 2019
Rendement du réseau [(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)]	83.8 %
Rendement primaire [(Volume vendu / volume mis en distribution)]	80 %
Indice linéaire des volumes non comptés [(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements*)]	0,99
Indice linéaire des pertes [pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements*)]	0,92

* longueur du réseau hors branchements = 6440 kms

La valeur des indicateurs globaux ne suffit pas à caractériser la performance du service. Il est également intéressant d'observer l'hétérogénéité des indicateurs de performance sur les différents services du territoire.

Les cartes et les référentiels ci-après permettent de caractériser cette performance.



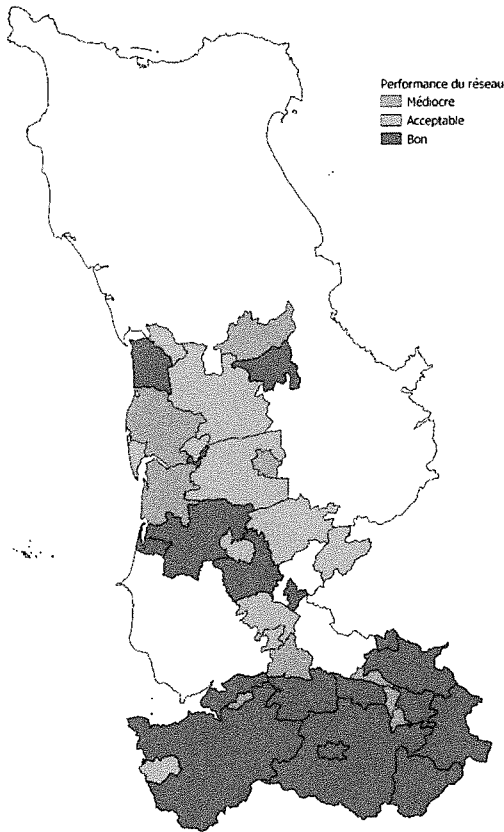
**Rendement SDeau50
2019**

83,8 %

Rendement (P104.3)

14 services ont des rendements inférieurs à 75 %

Carte 8 : Rendement (P104.3)



ILNC SDeau50 2019

0,99 m³/j/km

Caractérisation des consommations	Très faible	Faible	Moyenne et forte
ILC	< 5	5 ≤ ... < 10	10 <
Indices	ILP ou ILNC		
Bon	< 1	< 1,5	< 3
Acceptable	1 ≤ ... < 1,5	1,5 ≤ ... < 2,5	3 ≤ ... < 5
Médiocre	1,5 <	2,5 <	5 <

Indice linéaire des volumes non-comptés

9 services ont des performances médiocres voir mauvaises.

Carte 9 : Analyse de performance des réseaux

3. Les exigences du SDeau50 pour le service aux abonnés

La volonté de développer un service de qualité implique le suivi d'indicateurs spécifiques liés au service à l'abonné. Du fait de leur adhésion récente, certains services ne recensent pas encore ces indicateurs spécifiques.

Ouverture de branchement :

- Le délai d'ouverture est de 1 jour sur le périmètre de la régie
- Le délai d'ouverture est de 1 à 3 jours sur les autres secteurs en fonction des contrats de délégation de service public
- Le taux moyen de respect du délai d'ouverture est compris entre 95% et 100% selon les secteurs (4 services ne recensent pas cet indicateur).

Réclamations des abonnés :

- Les réclamations prises en compte sont les réclamations écrites (courrier, mail ou fax)
- Le nombre de réclamations reçues est de 61 en 2019
- Le taux de réclamations est de 0,68 réclamations pour 1000 abonnés

Interruptions de service :

- Les interruptions prises en compte sont les interruptions de service pour lesquelles les abonnés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance
- Le nombre d'interruption de service non-programmées répertoriées est de 123 en 2019
- Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 1.37 pour 1000 abonnés.

IV. LES TARIFS : UNE GESTION FINANCIERE MAITRISEE ET UNE POLITIQUE PATRIMONIALE EN TRANSITION



1. Les tarifs des services d'eau

En 2019, le prix moyen d'une facture de 120 m³ d'eau potable pour un abonné du SDeau50 est de **318,70 € TTC** soit **2,66 € TTC / m³**. Ce prix comprend une part « exploitation » servant à financer l'exploitation du service, une part « production/distribution » qui sert à financer les investissements du service, le montant de la redevance pollution de l'Agence de l'eau et la TVA. Le prix d'exploitation moyen est de **1,39 € HT / m³** et le prix moyen réservé à l'investissement est de **0,85 € HT / m³**. La redevance pollution est comprise entre 0,22 € HT / m³ et 0,38 € HT / m³ selon les secteurs. La TVA sur la facturation de l'eau est de 5,5%.

D'autres composantes peuvent impacter le prix de l'eau (non prises en compte dans les prix présentés) :

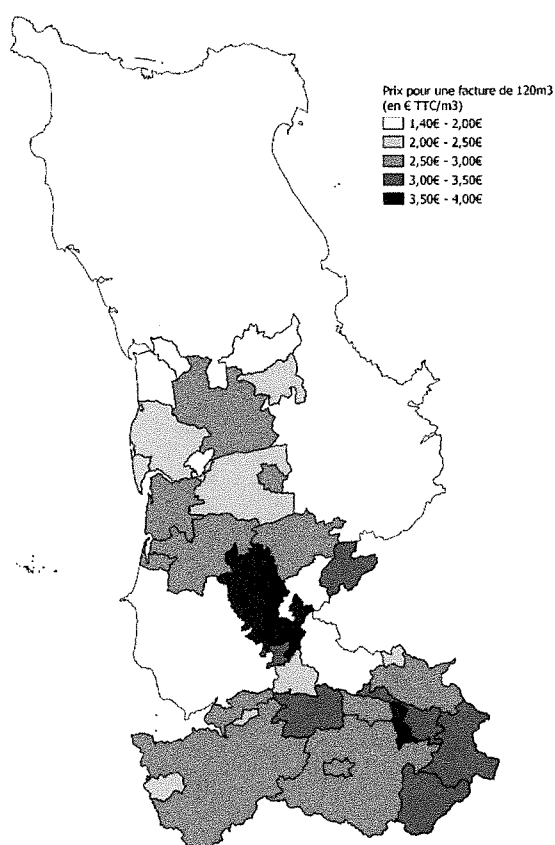
- La redevance Agence de l'eau pour le prélèvement sur la ressource est comprise entre 0,038 € HT/m³ et 0,12 € HT/m³. Elle varie selon la nature de l'eau, la vulnérabilité du milieu naturel et la performance du réseau.
- Les contributions finançant les compétences de protection de la ressource et de transport d'eau en gros du SDeau50 : 0,045 € HT/m³
- Les participations à des organismes intercommunaux (applicables en fonction du secteur géographique) comme le Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune (0,023 € HT/m³) ou l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sienne.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibérations du 19/12/2019 effectives à compter du 01/01/2020 fixant les tarifs des services d'eau potable du SDeau50. Depuis 2018, les parts tarifaires dédiées à l'exploitation et à l'investissement ont été décomposées pour les services en régie.

Pour les services en délégation, la part du délégataire est fixée par le contrat de délégation et révisable chaque année par l'application d'une formule de révision.

La carte ci-dessous montre la répartition géographique des prix de vente d'eau potable estimés sur la base d'une consommation de 120 mètres cube d'eau potable (consommation d'un foyer de 4 personnes estimation INSEE).



Prix moyen pour un abonné du SDeau50 (facture 120 m³)

2,66 € TTC / m³

Prix de l'eau pour une facture de 120 m³ d'eau (€ TTC / m³)

Prix < 2,00 € : 4 services, 12% des abonnés

2,00 € < Prix < 2,50 € : 9 services, 21% des abonnés

2,50 € < Prix < 3,00 € : 12 services, 54% des abonnés

3,00 € < Prix < 3,50 € : 7 services, 7% des abonnés

Prix > 3,50 € : 5 services, 6% des abonnés

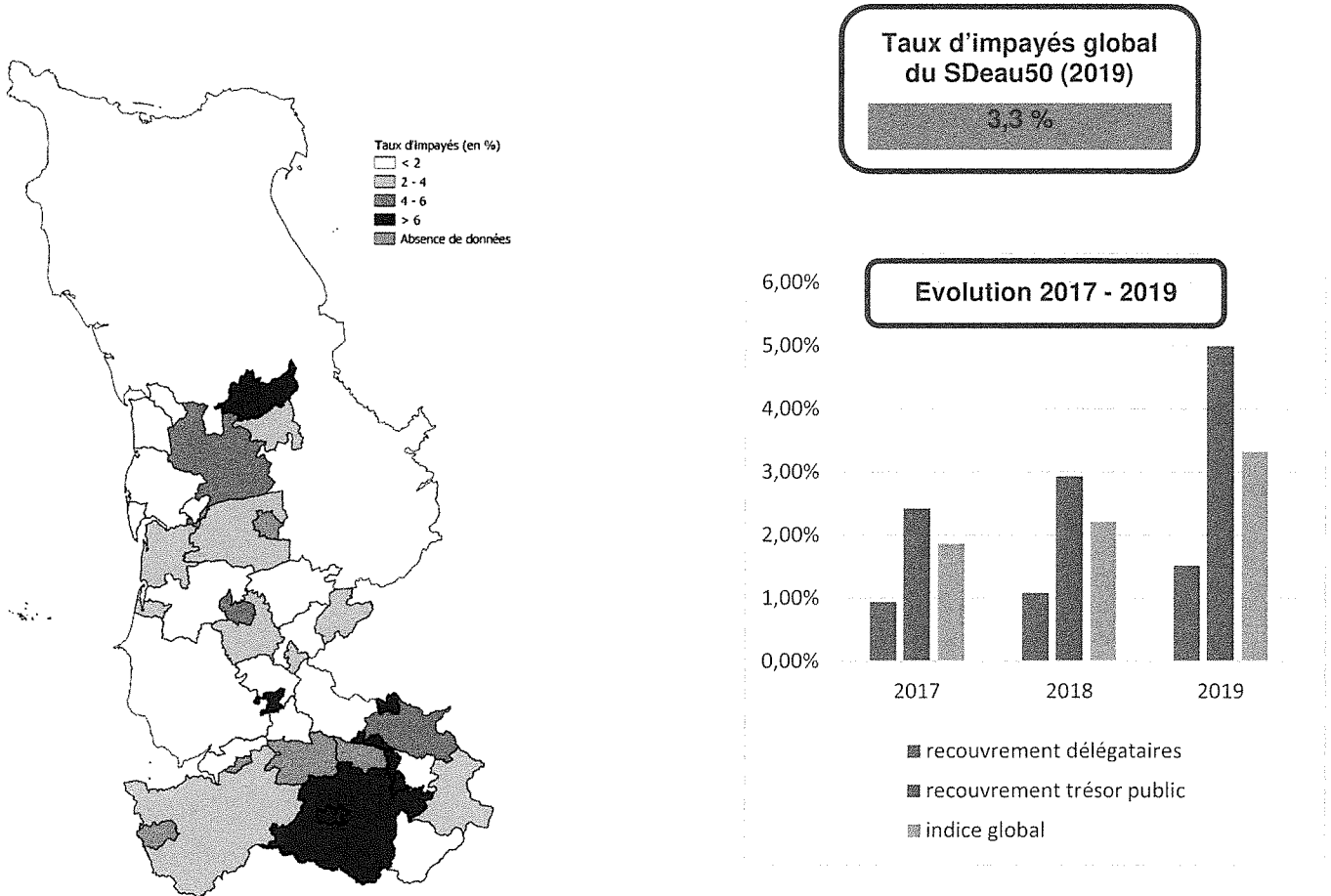
Le prix résulte du contexte et de l'historique local de chaque service notamment de l'exploitation (nature des eaux, mode de gestion, densité d'abonné, consommations) et des politiques d'investissements (programmes de travaux, modes financement des projets) d'où son hétérogénéité actuelle sur le territoire.

Carte 10 : Prix 2020 des services d'eau du SDeau50

2. Les impayés de la facturation de l'eau

Le taux d'impayés moyen des factures d'eau du SDeau50 est de **3,3 %** (dernière moyenne nationale connue 1,74% pour l'année 2017). Cet indicateur est calculé par le rapport du montant facturé émis en 2018 au montant des restes à recouvrer sur cette somme au 31 décembre 2019. Les taux d'impayés des différents services sont présentés à travers la carte ci-dessous. Le SDeau50 n'étant pas maître d'ouvrage de tous les services en 2019, certaines données n'ont pas pu être collectées.

Le suivi de cet indicateur met en évidence une forte dégradation de cet indicateur au cours des 3 dernières années et ce quelque soit le mode de recouvrement.



Carte 11 : Taux d'impayés sur la facturation 2018 au 31/12/2019

3. La gestion financière du SDeau50

L'ensemble des recettes des services d'eau est reversé dans un budget commun, une comptabilité analytique retraçant les opérations par service. Ainsi, chaque CLEP possède l'équivalent d'un « budget » propre devant être équilibré. L'équilibre budgétaire global réside dans l'équilibre financier de chacun des services.

Les recettes de la collectivité :

Territoire	SDeau50	Part exploitation	Part investissement
Type de recette	2019	2019	2019
Total recettes de vente d'eau	18 920 921 €	7 732 481 €	11 188 440 €

La dotation aux amortissements :

Territoire compétence à la carte	SDeau50
Année	Total 2019
Amortissement brut	5 143 202,00 €
Amortissement de subvention	1 502 102,94 €

L'état de la dette :

Territoire compétence à la carte	SDeau50	
Année	Total 2019	
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	25 934 466 €	
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	2 142 545 €
	en intérêts	734 415 €

La durée d'extinction de la dette :

La durée d'extinction de la dette du SDeau50 au 31/12/2018 est de **3,75 ans**.

L'impact du remboursement de la dette sur le prix de l'eau :

En 2019, le remboursement de la dette représentait en moyenne 0,31 €/m³ d'eau potable facturé aux abonnés du services de distribution du SDeau50. Le regroupement des services au sein du SDeau50 crée une assiette de revenu permettant d'envisager des stratégies de financement communes favorisant l'autofinancement et limitant ainsi le recours à l'emprunt.

Autres indicateurs de gestion financière :

Le SDeau50 n'a financé aucune opération de coopération décentralisée en 2019.

En 2018, les abandons de créances et les versements à des fonds de solidarité ont représenté 78 739 €, soit 0,008 €/m³ d'eau consommé par les abonnés. Du fait des transferts et du changement de trésorerie, du rattrapage sur les exercices antérieurs la valeur de cet indicateur n'est pas représentative d'un exercice normal.

4. La gestion patrimoniale : un enjeu actuel majeur

La gestion patrimoniale est un enjeu majeur pour le SDeau50 notamment afin de cibler et de planifier les investissements sur le long terme.

L'Indicateur de connaissance patrimoniale :

La valeur moyenne de l'indicateur pour le périmètre du SDeau50 est de 104 (pour une valeur maximum de 120). Cela témoigne d'une bonne connaissance globale du patrimoine.

Le linéaire de canalisations renouvelé au cours des cinq dernières années :

Exercice	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire renouvelé en km	14.486	16.552	10,773	21.276	32.241

En 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,32 %** (taux calculé par rapport au renouvellement effectué au cours des 5 dernières années). Avec ce taux, la période de renouvellement de l'ensemble du réseau serait de **313 ans**. Sachant que la durée de vie d'une canalisation est estimée entre 60 et 100 ans selon les matériaux, il apparaît urgent d'accentuer le renouvellement des réseaux. Pour le renouvellement de réseau, l'objectif est d'atteindre un taux de renouvellement compris entre 1 % et 1,2 % ce qui représente un linéaire compris **entre 65 et 75 km par an, soit de 325 à 375 km sur 5 ans**.

Le montant des opérations réalisées et financées en 2019 :

Le montant financier des opérations financées en 2019 est le suivant :

- Montant HT des travaux engagés pour tous types de travaux (canalisations, ouvrages) 7 563 469,48 €
- Montant des subventions perçues (Agence de l'Eau Seine Normandie) 2 403 552,44 €

Les opérations programmées en 2020 :

Les opérations programmées en 2020 représentent une enveloppe de 17 400 000 €, répartis de la manière suivante :

Poursuite des études de diagnostic de réseau permettant d'améliorer le rendement des réseaux, de modéliser les réseaux, d'appréhender la problématique Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans les réseaux de distribution (analyses sur les extrémités d'antennes en PVC posé avant 1980 ou ayant un temps de contact avec PVC supérieur à 48h)	1 500 000 €
Inspection et nettoyage préventifs des ouvrages de production et de suivi de la ressource en eau, travaux sur ouvrages de prélèvement	50 000 €
Mise en sécurité des ouvrages (accessibilité)	2 000 000 €
Travaux d'entretien et de sécurisation d'ouvrages de génie civil	1 700 000 €
Renouvellement de réseau – renforcement des réseaux de distribution	7 000 000 €
Etudes et travaux sur ouvrages de traitement des eaux, avec notamment la poursuite d'un programme important de rénovation de 2 usines de traitement en eau de surface sur le CLEP Montmartin-Cérences (1ère phase de financement)	5 200 000 €

Les opérations de « diagnostic » de réseau et de sécurisation des ouvrages ont été engagées à l'échelle du territoire du SDeau50. Leur état d'avancement est décrit ci-après.

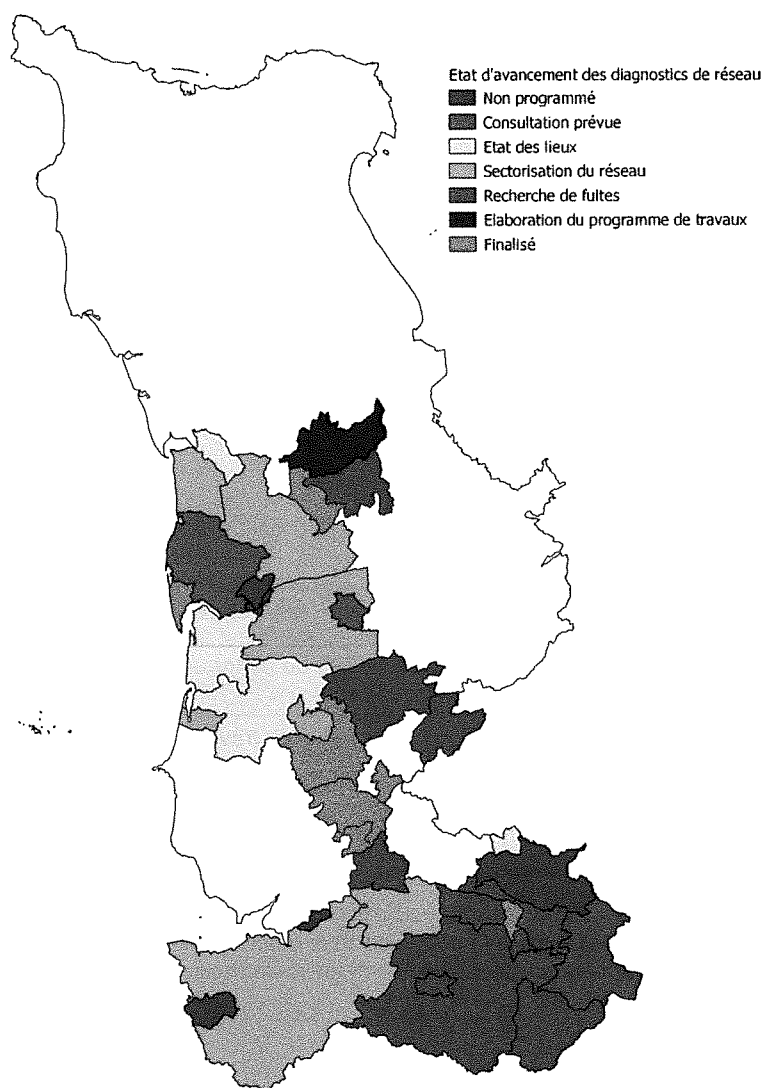
➤ Poursuite des diagnostics techniques des installations et des réseaux

En 2019, le SDeau50 a poursuivi les opérations de diagnostics des ouvrages, installations et réseau de production et distribution engagées à partir de 2017.

Ces opérations comportent une phase d'études importantes regroupant plusieurs démarches :

- Le diagnostic des ouvrages (réservoirs, stations de pompage et de traitement)
- L'amélioration de la connaissance du réseau de distribution et de son fonctionnement
- La mise en place de mesures visant à améliorer les performances du réseau et notamment son rendement
- Une modélisation du fonctionnement du réseau prenant en compte lorsque cela est nécessaire la problématique de la qualité de l'eau distribuée
- L'élaboration d'un programme de travaux pluriannuel

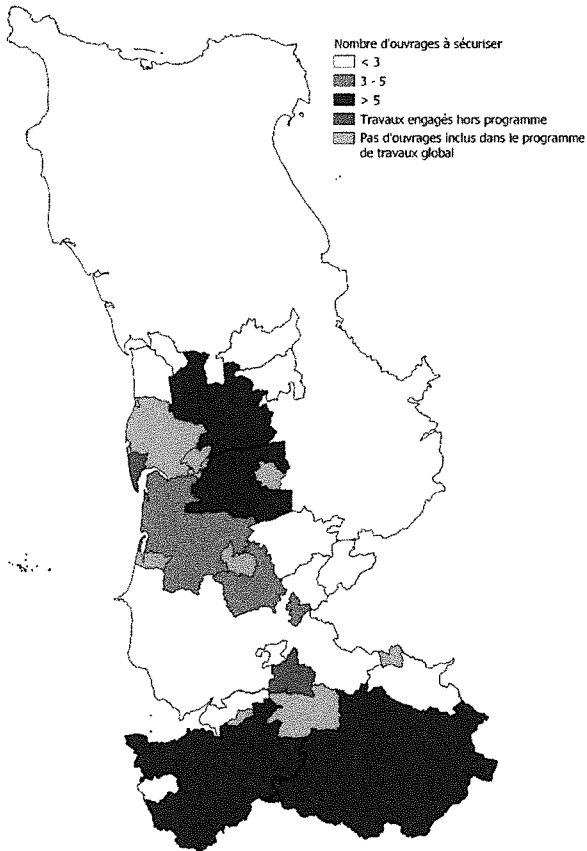
Les dernières opérations engagées intègrent une réflexion permettant d'aboutir à un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) visant à garantir la sécurité sanitaire de l'eau de boisson, en vérifiant toutes les étapes de sa production depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur. Il est envisagé d'étendre cette démarche sur l'ensemble du périmètre du SDeau50.



Carte 12 : Avancement des études diagnostiques sur le territoire du SDeau50 (2019)

➤ **Programme de sécurisation des ouvrages**

En 2019, le SDeau50 a engagé à l'échelle de son territoire un programme de sécurisation des accès aux ouvrages de stockage d'eau potable. Un diagnostic de l'ensemble des ouvrages a identifié les dangers potentiels pour chacun d'entre eux et a abouti à un classement des réservoirs suivant 4 classes de dangers allant de A (réservoirs aux normes) à D (réservoirs présentant un facteur de risque majeur). Le programme engagé vise à mettre en conformité les réservoirs classés C et D soit 75 réservoirs répartis sur tout le territoire du SDeau50.



Carte 13 : Répartition des ouvrages à sécuriser

ANNEXES





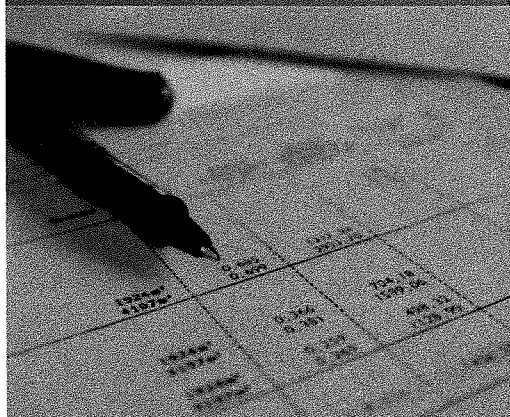
NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau vous informe



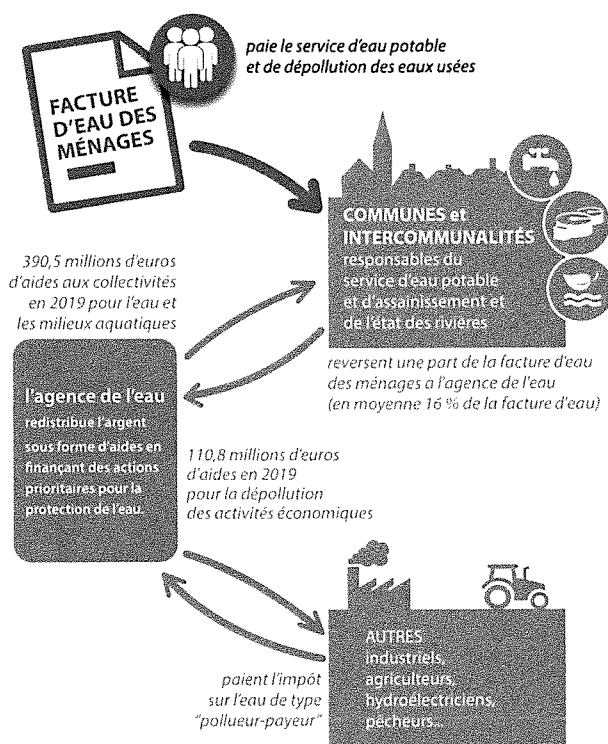
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix de l'eau moyen (eau potable et assainissement) sur le bassin est estimé à 4,26 €/m³ TTC en 2018 (source SISPEA/Agence de l'eau). Cela équivaut à 511 € par an ou 42,6 € par mois par ménage. La part perçue par l'agence de l'eau pour le financement d'actions de dépollution représente en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau.

Les composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution d'eau potable (abonnement, consommation) ;
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- la contribution aux autres organismes publics (VNF) ;
- la TVA.

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Seine-Normandie : eau-seine-normandie.fr









COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 695 millions d'euros dont plus de 624 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Seine-Normandie

 <p>0,09 € de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés</p>	 <p>2,80 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés</p>	 <p>77,92 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)</p>
 <p>5,45 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits</p>	<p>100 € de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2019</p>	 <p>0,12 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les usagers concernés (pêcheurs)</p>
 <p>0,43 € de redevance de prélèvement payé par les irrigants</p>	 <p>1,31 € de redevance de prélèvement payé par les activités économiques</p>	 <p>11,88 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau</p>








À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

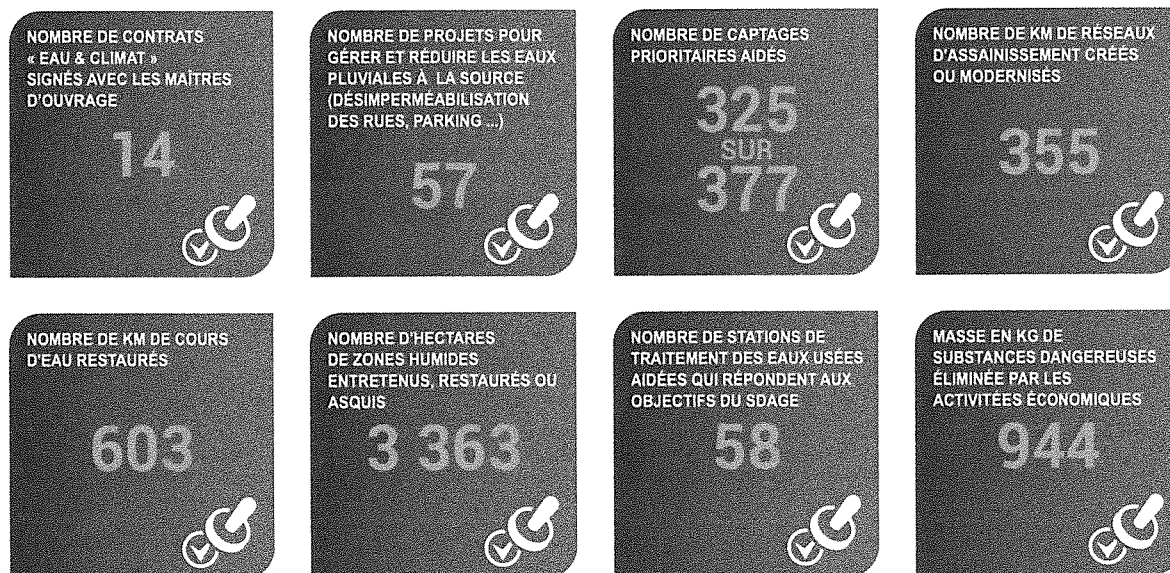
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Seine-Normandie

 <p>3,28 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle</p>	 <p>51,85 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie, dont 39,70 € pour la solidarité envers les communes rurales</p>	
 <p>18,36 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages</p>	<p>100 € d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2019</p>	 <p>9,30 € aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable,</p>
 <p>1,08 € pour la gestion quantitative et les économies d'eau</p>	 <p>10,16 € principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques</p>	 <p>5,97 € pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale</p>

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Seine-Normandie et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2019...



ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les Assises nationales de l'eau organisées par le ministère de la Transition écologique et solidaire de novembre 2018 à juin 2019, dédiées notamment à l'enjeu de l'adaptation des territoires et des écosystèmes au changement climatique, ont dégagé des solutions concrètes avec trois objectifs prioritaires :

- protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité ;
- économiser et mieux partager l'eau pour préserver la ressource ;
- préserver nos rivières et nos milieux humides.

Le programme « Eau & Climat 2019-2024 » de l'agence de l'eau intègre les conclusions des Assises nationales de l'eau.

Les contrats « Eau & Climat » : une nouveauté

Le programme « Eau & climat 2019-2024 » de l'agence de l'eau encourage les maîtres d'ouvrage à adapter leurs pratiques aux impacts du changement climatique, notamment à travers les contrats « Eau & Climat ». Le premier signé en mai 2019 avec la communauté de communes de Coutances mer et bocages vise la réduction des pollutions bactériologiques sur la zone littorale et l'amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau à l'intérieur des terres. Les mesures prévues s'élevaient à 15 millions d'euros.

L'ÉTAT DES LIEUX CONSTITUE UN POINT DE DÉPART EN POSANT UN DIAGNOSTIC SUR LE BASSIN

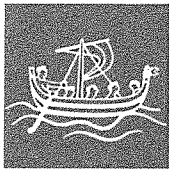
L'état des lieux du bassin Seine-Normandie est réalisé périodiquement afin d'identifier les progrès accomplis et les efforts à poursuivre vers le bon état des eaux en 2027.

Il établit l'état des milieux aquatiques et littoraux :

- 32 % des cours d'eau sont en bon état écologique et 43 % en état écologique moyen ;
- 30 % des eaux souterraines sont en bon état chimique ;
- 13 masses d'eau littorales sur 19 sont en bon état écologique.

L'état des lieux 2019 souligne des progrès depuis les six dernières années. Ainsi, sur le bassin Seine-Normandie, malgré l'augmentation de la population, le nombre de masses d'eau en "bon état écologique" a augmenté de 8 % entre 2013 et 2018. Ces progrès sont le fruit de l'implication de tous pour réduire les pressions produites par l'activité humaine (pollutions, prélèvements de l'eau, modifications physiques des cours d'eau ou du littoral).





ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT

**eau
seine
NORMANDIE**

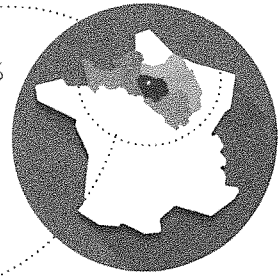
VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

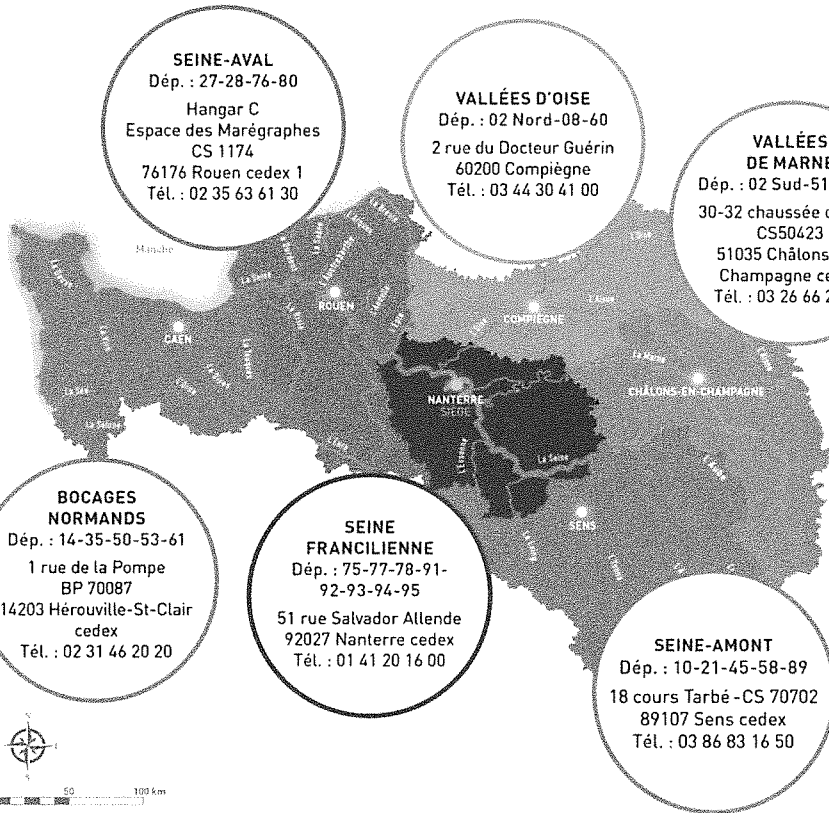
51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



Réalisation : AELB-DIC • Avril 2020 • Impression : Dupli Print • Imprimé sur papier PEFC™ • Crédits photos : agence de l'eau Rhin-Meuse • iStockphoto • Michel Loup • Jean-Louis Aubert • Application : AERM&C.



L'agence de l'eau Seine-Normandie

Du Morvan à la Normandie

Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands. Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8 138 communes et 18,3 millions d'habitants. L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières. 5 100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2 775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16,5 millions d'habitants.

LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

eau-seine-normandie.fr



@seine_normandie

L'EAU A QUELQUE CHOSE À VOUS DIRE...

Découvrez la campagne de communication des agences de l'eau

EN IMMERSION

enimmersion-eau.fr

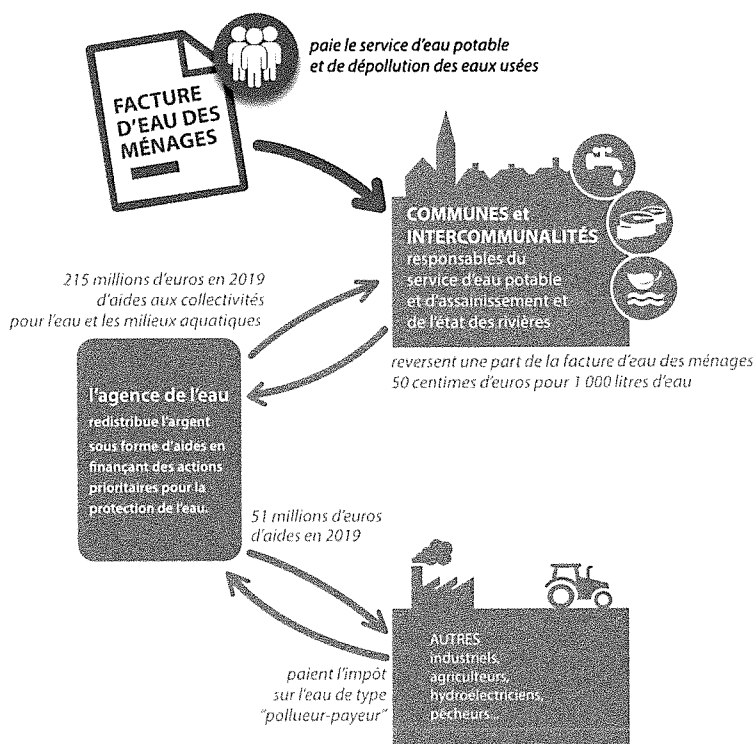
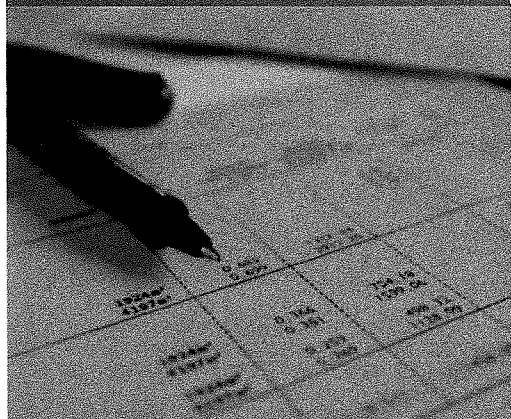
NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mars 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : [f](https://www.facebook.com/aeu-loire-bretagne) [t](https://twitter.com/aeu_loire_bretagne) [y](https://www.youtube.com/channel/UC...) [in](https://www.linkedin.com/company/aeu-loire-bretagne)
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr

& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

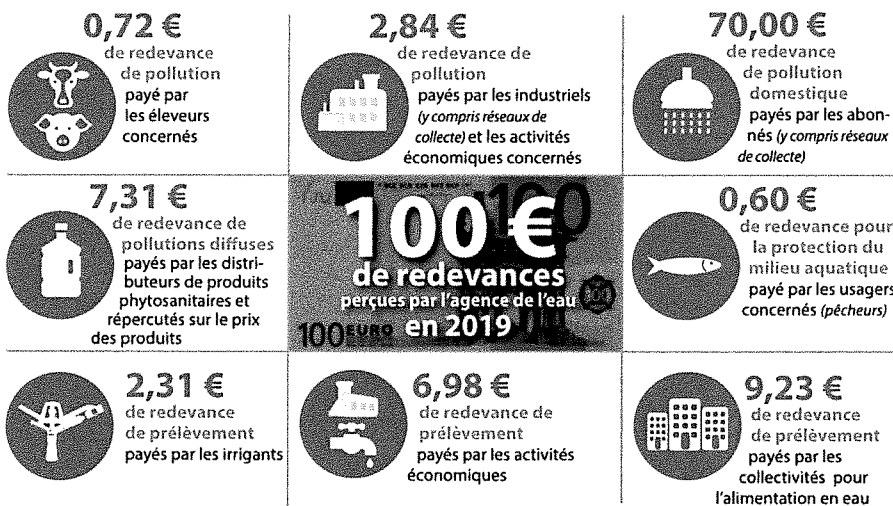
COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 366 millions d'euros dont plus de 290 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



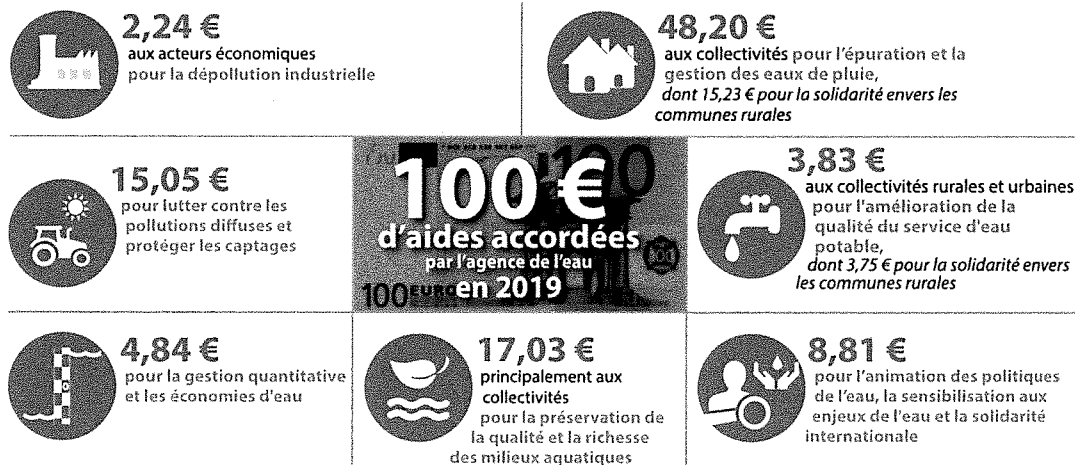
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

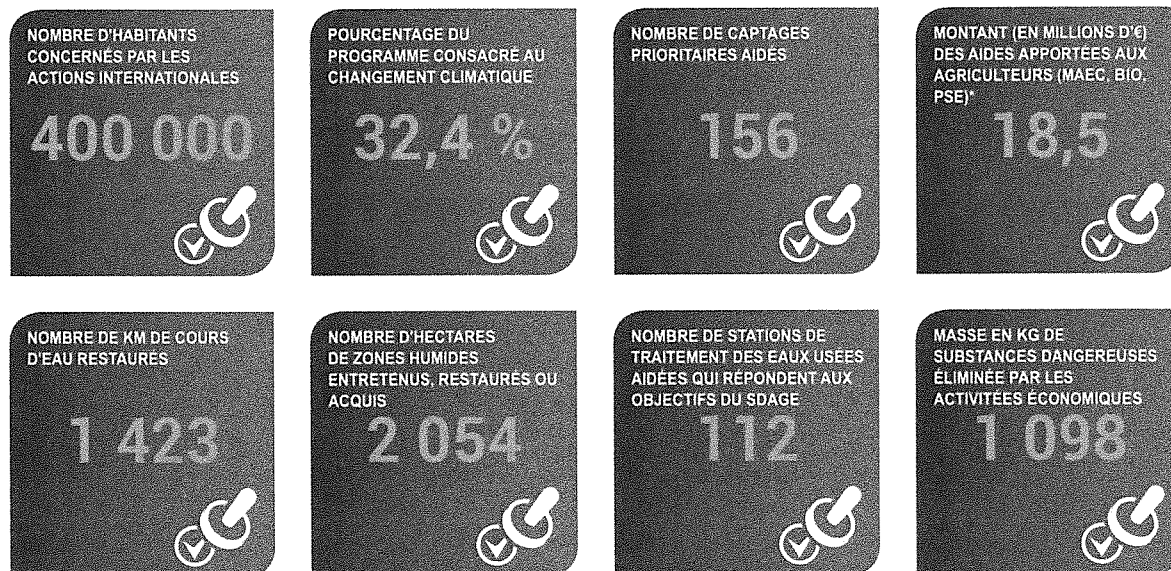
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2019 est la première année du 11^e programmes d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2019...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

6 APPELS A PROJETS POUR MOBILISER

En 2019, l'agence de l'eau lance 6 appels à projets et à initiatives. Ils visent à mobiliser les acteurs de l'eau sur six sujets prioritaires :

- la restauration des milieux aquatiques et humides en faveur des espèces menacées,
- les économies d'eau consommée pour s'adapter au changement climatique,
- la mise en place de filières agricoles favorables à l'eau,
- la biodiversité marine,
- la gestion durable de l'eau de pluie en milieu urbain,
- les paiements pour services environnementaux.

Le but ? Faire émerger de nouveaux projets et des expérimentations de solutions innovantes dès la première année de son 11^e programme d'intervention (2019-2024).

Cette première année est marquée par un fort dynamisme du taux d'exécution des engagements financiers (près de 95 %). L'agence de l'eau a versé près de 270 millions d'euros d'aides.

Pour reconquérir la qualité des rivières, près de la moitié des aides ciblent l'assainissement collectif prioritaire (pollution domestique).

UN ÉTAT DES LIEUX POUR ÉLABORER LE SDAGE 2022-2027

L'état des lieux constitue un point de départ en posant un diagnostic sur le bassin. Il permet d'identifier et de cibler les actions à mener dans un seul but : restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les rivières, les lacs, les eaux souterraines, les estuaires sont tous concernés.



Le comité de bassin élabore maintenant le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures associé.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique
Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraïa - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

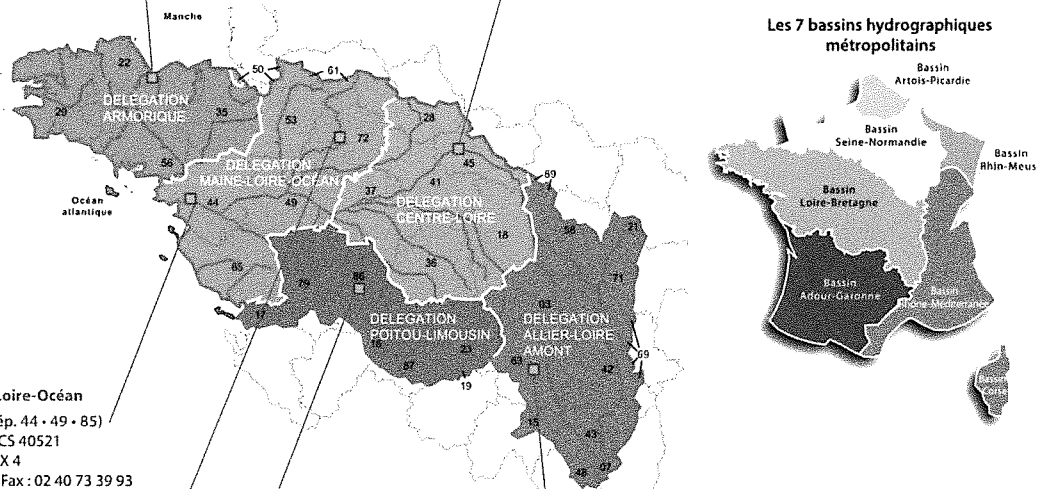
Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan
→ Site de Nantes (départ. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (départ. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goélette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPEDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Réalisation : AELB-DIC • mars 2020
Impression : Dupli Print - imprimé sur papier PEFC®
Crédits • photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto & Jean-Louis Aubert • application : AERIM&C

Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

Les agences de l'eau s'engagent pour améliorer la culture générale de l'eau.

Rendez-vous sur enimmersion-eau.fr

et sur les réseaux sociaux



EN **IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...

LES AGENCES DE L'EAU

ETIA - COMMISSION EUROPEENNE



Tableau 1 : Données sur la ressource en eau

n°	CLEP	secteur	Sites de production	ressources en eau	nature	volume prélevé 2019 (m ³)	indice de protection de la ressource	
1	Créances - Pirou	ex SIAEP Créances	Production de Hottot	forage Hottot	Eau Souterraine	237 705	100%	
2	Lessay	ex Lessay	Usine de Lessay	forage du rond clos 1 forage du rond clos 2	Eau Souterraine Eau Souterraine	13 816 718 650	60% 60%	
3	Sainteny	ex SIAEP Sainteny	Station les Forges	forage les Forges	Eau Souterraine	400 000	100%	
4	Saint Sauveur Aubigny	ex SIAEP St Sauveur Lendelin	Station Saint Sauveur	Le Grand Moulin La Bissonnière	Eau de Surface Eau de Surface	456 644 -	100% 100%	
4	Saint Sauveur Aubigny	ex SIAEP St Martin d'Aubigny	Station la Fossairie	station la Fossairie - les Douceries	Eau Souterraine	106 038	60%	
6	Saint Malo de la Lande	ex SIAEP St Malo de la Lande	Production Nigi Haut	Forage Ancteville	Moulin Foulon	Eau Souterraine	50 511	100%
					Bas Manoir	Eau Souterraine	108 798	100%
					Rosairie	Eau Souterraine		100%
					Fontaine Nigi s1	Eau Souterraine	18 342	100%
					Fontaine Nigi F2	Eau Souterraine	162 190	100%
10	Montpinchon	ex SIAEP Montpinchon	Station de la Hogue	La Hogue F1	Eau Souterraine	140 460	100%	
				La Hogue P1	Eau Souterraine			
				La Hogue F2	Eau Souterraine			
				La Hogue P3	Eau Souterraine			
				La Hogue P5	Eau Souterraine			
11	Cerisy la salle	ex Cerisy la Salle	Station de Cerisy la Salle	La Rebressonnière Fas1	Eau Souterraine	75 234	100%	
				La Rebressonnière s2	Eau Souterraine			
				La Rebressonnière s3	Eau Souterraine			
12	Montmartin - Cérences	ex CC Montmartin ex SIAEP Cérences	Station de la Sienne	prélèvement Sienne	Eau de Surface	681 390	100%	
			Usine de Ver la Maudoutré	station de Ver - Airou	Eau de Surface	927 629	100%	
14	Gavray	ex Gavray	Usine de la Pépinière	F2 F1	Eau Souterraine Eau Souterraine	299 82 936	100% 100%	
15	Glèze	ex SIAEP Glèze	Usine de Montfiquet	Montfiquet s3 Montfiquet s4 Montfiquet s5	Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine	50 573	100%	
16	Villedieu Ouest	ex SIAEP Villedieu Ouest	Usine de Sainte Cécile	Station de Sainte Cécile - Sienne	Eau de Surface	730 569	60%	
17	Montbray	ex SIAEP Montbray	Usine de la Bélinière	Bélinière Meslinière La Vicomtière	Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine	157 932	100%	
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	Usine de la Chaise Baudouin	Ourserie La Champagne	Eau Souterraine Eau Souterraine	44 584	100%	
20	Brécey	ex SIAEP Brecey	Usine des Loges sous Brécey	Bas Anunay F1	Eau Souterraine	13 876	100%	
				Bas Anunay F3	Eau Souterraine	22 115	100%	
				La Martinière F1	Eau Souterraine	21 629	100%	
				Bas Anunay Coté Ferme S1	Eau Souterraine	186 590	100%	
				Bas Anunay Coté Ferme S2	Eau Souterraine			
				La Turgissière S1	Eau Souterraine			
21	Reffuveille	ex SIAEP Reffuveille	Usine de la Ruaudière	Les Chevrlis La Ruaudière s1 La Ruaudière s2	Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine	69 186	100%	
23	Saint Loup	Saint Loup	Usine de Saint Loup	Lamballe	Eau Souterraine	50 634	100%	
24	Baie et Bocage	ex SMAEP Baie Bocage	la Gauberdrière	P1	Eau Souterraine	467 898	100%	
				P2	Eau Souterraine			
				Fb2	Eau Souterraine			
				Fb9	Eau Souterraine			
				Pont du Bateau	Eau de Surface			
				La Houssaye	Eau de Surface			
				station St Ovin	forage St Ovin			Eau Souterraine
25	Pontorson	Pontorson (ville)	Usine de Saint Mathurin	Les Noës F1	Eau Souterraine	62 208	100%	
				Les Noës F2	Eau Souterraine			
				60 032	100%			
25	Pontorson	Pontorson (ville)	Usine de Saint Mathurin	Saint Anne Saint Mathurin Vieille Pré Pince	Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine	100 569	40%	
26	Gathemo	ex Gathemo	Usine les Herberdières	Les Herberdières s3 Les Herberdières s2	Eau Souterraine Eau Souterraine	17 696	100%	
27	Sourdeval	ex SIAEP Sourdeval	Usine des Boyeux	La Charterie F1 La Charterie s1 LE BOYEUX	Eau Souterraine Eau Souterraine Eau Souterraine	178 398	100%	
28	Saint Hilaire	ex Parigny ex St Hilaire du Ht ex St Hilaire du Ht	Usine de Saint Berthevin	Saint Berthevin extérieur P2	Eau Souterraine	67 905	100%	
				Usine de la Chinière	Les Monts	Eau Souterraine	182 176	100%
				Usine de Milly	station Milly	Eau de Surface	887 609	100%
		ex SIVU Barenton	Usine de la Prise Pilon	La Prise Pilon	Eau Souterraine	102 697	100%	
				Les Ponceaux s1	Eau Souterraine			
				Les Ponceaux F1	Eau Souterraine			
				L'Ermitage F2	Eau Souterraine			
				L'Ermitage F1	Eau Souterraine			
		ex SIAEP le Telleuil	Usine de Ger	L'Ermitage s1	Eau Souterraine	53 898	100%	
				Louigny F1	Eau Souterraine			
				La Monneraie F4	Eau Souterraine			
				La Monneraie F2	Eau Souterraine			
Mortain Saint Bart-Le Neubourg Juvigny les vallées Chérencé-le-Roussel	Usine de Husson	Le Perret F3	Eau Souterraine	107 338	100%			
		Station le Pré Creux	station le Pré Creux			Eau Souterraine	19 349	40%
		Station la Pelterie	station La Pelterie			Eau de Surface	213 395	40%
		Station la délinière	La Délinière			Eau Souterraine	32 615	100%
		Station la délinière	La Dairie			Eau Souterraine		
29	SYMPEC	ex SYMPEC	Usine du SYMPEC	Forage St Germain sur Sèves F1	Eau Souterraine	1 002 017	100%	
				Forage Beaumarais F2	Eau Souterraine	756 455	100%	
				Forage Giloterie F3	Eau Souterraine	974 962	100%	
				Forage St Germain sur Sèves F4	Eau Souterraine	388 933	100%	
				Forage Renarderie F5	Eau Souterraine	1 001 485	100%	
Globalité SDeau50 compétence à la carte				Eau Souterraine		8 472 958	94,6%	
				Eau de Surface		5 448 649	92,3%	
				Total prélèvements		13 921 607	94,0%	

Tableau 2 : Contrôles sanitaires (données et indicateurs)

n°	CLEP	secteur	Nombre de prélèvements réalisés (bactériologiques)	Nombre de prélèvements Non conformes (bactériologiques)	% de conformité bactériologique	Nombre de prélèvements réalisés (physico chimique)	Nombre de prélèvements Non conformes (physico chimique)	% de conformité physico chimique
1	Créances-Pirou	Créances-Pirou	11	0	100%	11	0	100%
2	Lessay	Lessay	24	0	100%	22	0	100%
3	Sainteny	Sainteny	13	2	85%	9	0	100%
4	Saint Sauveur - Aubigny	St-Sauveur-Lendelin et St Martin d'Aubigny	36	0	100%	36	0	100%
5	Tribehou	Tribehou	10	0	100%	9	0	100%
6	Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	48	0	100%	48	0	100%
7	Agon-Coutainville	Agon-Coutainville	15	0	100%	14	0	100%
8	Coutances	Coutances	37	0	100%	35	0	100%
9	Saint Pierre de Coutances	Saint Pierre de Coutances	32	1	97%	29	0	100%
10	Montpinchon	Montpinchon	9	0	100%	9	0	100%
11	Cerisy la Salle	Cerisy la Salle	28	0	100%	28	0	100%
12	Montmartin-Cérences	12a - Montmartin sur Mer 12b - Cérences	23	0	100%	23	0	100%
13	Bréhal	Bréhal	12	0	100%	12	0	100%
14	Gavray	Gavray	10	0	100%	10	0	100%
15	Glèze	La Glèze	21	0	100%	19	0	100%
16	Villedieu-Ouest	Villedieu-Ouest	31	0	100%	31	0	100%
17	Montbray	Montbray	12	0	100%	11	0	100%
18	Villedieu-Sud	Villedieu Sud	11	0	100%	9	0	100%
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	6	0	100%	6	0	100%
20	Brécéy	Brécéy	19	0	100%	19	0	100%
21	Reilleville	Reilleville	16	0	100%	15	0	100%
22	Avranches Est	Avranches Est	17	0	100%	16	0	100%
23	Saint Loup	Saint Loup	117	0	100%	77	0	100%
24	Baie Bocage	Baie Bocage	31	0	100%	28	0	100%
25	Pontorson	Pontorson	6	0	100%	6	0	100%
26	Gathemo	Gathemo	15	0	100%	15	0	100%
27	Sourdeval	Sourdeval	15	0	100%	15	0	100%
		28a - Région et ville de Saint-Hilaire						
		28b - Grandparigny	123	0	100%	118	0	100%
		28c - Teilleul						
		28d - Barenton						
28	Saint-Hilaire	28e - Mortain-Bocage 28f - Saint Barthélémy Le Neufbourg 28h - Chérencé le Roussel	55	3	95%	44	0	100%
		28g - Saint Clément Rancoudray	8	0	100%	8	0	100%
		28i - Juvisy	16	0	100%	16	0	100%
29	SYMPEC	SYMPEC	12	0	100%	12	0	100%
Globalité SDeau50 compétence à la carte			824	6	99,3%	745	0	100,0%

Tableau 3 : Prélèvement, production et échanges d'eau (données)

Numéro	CLEP	Service-secteur	Compétences	PRELEVEMENT			PRODUCTION			IMPORTS			EXPORTS		
				Eau de surface (m3)	Eau souterraine (m3)	Prélèvement total (m3)	Eau de surface (m3)	Eau souterraine (m3)	Production totale (m3)	Imports externes (m3)	Imports internes SDeau50 (m3)	Exports externes (m3)	Exports internes SDeau50 (m3)		
1	Créances-Pirou	Créances-Pirou	Production/distribution	0	237705	237705	0	237705	0	237705	0	3664	0	0	87
2	Lessay	Lessay	Production/distribution	0	732466	732466	0	680185	0	680185	0	56695	0	0	65350
3	Sainteny	Sainteny	Production/distribution	0	400000	400000	0	400000	0	400000	0	0	0	0	0
4	Saint Sauveur - Aubigny	Saint Sauveur-Lendelin et Saint Martin d'Aubigny	Production/distribution	456644	106038	562682	456644	106038	562682	0	9774	0	0	7725	16771
5	Tribehou	Tribehou	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	130506	0	0	0	0
6	Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	Production/distribution	0	339841	339841	0	339034	0	339034	0	438366	0	0	10343
7	Agon-Coutainville	Agon-Coutainville	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	247499	0	0	0	0
8	Coutances	Coutances	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	914647	0	0	0	3992
9	Saint Pierre de Coutances	Saint Pierre de Coutances	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	18146	0	0	0	0
10	Montpinchon	Montpinchon	Production/distribution	0	216689	216689	0	210640	0	210640	0	268442	0	0	4077
11	Cerisy la Salle	Cerisy la Salle	Production/distribution	0	75234	75234	0	75234	0	75234	0	0	0	0	0
12	Montmarin-Cérences	12a - Montmarin sur Mer	Production/distribution	681390	0	681390	544870	0	544870	0	0	0	0	0	0
12	Montmarin-Cérences	12b - Cérences	Production/distribution	927629	0	927629	764059	0	764059	0	0	0	0	5133	171244
13	Bréhal	Bréhal	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	173214	0	0	0	0
14	Gavray	Gavray	Production/distribution	0	83235	83235	0	61668	0	61668	0	4308	0	0	0
15	Glèze	La Glèze	Production/distribution	0	50573	50573	0	50573	0	50573	0	273781	0	165	0
16	Villedieu-Ouest	Villedieu-Ouest	Production/distribution	730569	0	730569	655402	0	655402	1240	0	0	46879	0	3841
17	Montbray	Montbray	Production/distribution	0	157932	157932	0	157932	0	157932	0	0	0	11450	0
18	Villedieu-Sud	Villedieu-Sud	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	144339	0	0	0	6890
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	Production/distribution	0	44584	44584	0	38351	0	38351	0	1028	0	0	0
20	Brécy	Brécy	Production/distribution	0	244210	244210	0	242384	0	242384	0	5944	0	0	0
21	Refluxville	Refluxville	Production/distribution	0	69186	69186	0	69186	0	69186	73414	0	0	0	4803
22	Avranches Est	Avranches Est	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	0	332686	0	0	291
23	Saint Loup	Saint Loup	Production/Distribution	0	50634	50634	0	50634	0	50634	0	291	0	0	14100
24	Baie Bocage	Baie Bocage	Production/Distribution	1551413	609525	2160938	1438160	571111	2009271	0	143854	0	0	0	471106
25	Pontorson	Pontorson	Production/Distribution	100569	0	100569	100569	0	100569	0	136839	0	0	0	0
26	Gathemo	Gathemo	Production/distribution	0	17696	17696	0	17696	0	17696	4205	0	0	0	0
27	Sourdval	Sourdval	Production/distribution	0	178398	178398	0	181434	0	181434	89	1160	188	0	0
28	Saint-Hilaire	22a - Saint Hilaire	Production/distribution	887609	182176	1069785	795197	159887	955084	0	6142	0	166421	0	0
28	Saint-Hilaire	22b - Grandparigny	Production/distribution	0	67905	67905	0	73128	0	73128	0	6763	0	0	0
28	Saint-Hilaire	22c - Telleul	Production/distribution	0	107338	107338	0	107338	0	107338	0	7082	0	1056	0
28	Saint-Hilaire	22d - Barenion	Production/distribution	0	156595	156595	0	158692	0	158692	0	0	0	2074	0
28	Saint-Hilaire	22e - Mortain-Bocage	Production/distribution	213395	19349	232744	161917	19349	181266	0	29916	0	0	0	59660
28	Saint-Hilaire	22f - Saint Barthélémy Le Neufbourg	Production/distribution	0	32615	32615	0	32615	0	32615	0	0	0	0	1892
28	Saint-Hilaire	22g - Saint Clément Rancoudray	Distribution	0	0	0	0	0	0	0	0	47436	0	0	6628
28	Saint-Hilaire	22h - Chêrenœ le Roussel	Production/distribution	0	21975	21975	0	21975	0	21975	0	5511	0	0	0
28	Saint-Hilaire	22i - Juvigny	Production/distribution	0	46638	46638	0	46498	0	46498	0	24412	0	0	1399
29	SYMPEC	SYMPEC	Production	0	4123852	4123852	0	4086649	0	4086649	0	0	0	1674214	2414435

Tableau 4 : Distribution (données)

VOLUMES - DISTRIBUTION												
N°	CLEP	Service-secteur	population municipale	abonnés	volume consommé (m3)	Distribué (m3)	Facture domestique (m3)	Facture non-domestique (m3)	Volumes de services (m3)	Volumes consommés non comptés (m3)	Volumes de pertes (m3)	Linéaire canalisations (km)
1	Créances-Prou	Créances-Prou	3 748	3 089	238 431	276 282	204 265	34 166	6 804	766	30 281	100
2	Lessay	Lessay	2 054	1 191	591 320	671 530	94 084	497 236	6 319	365	73 526	57
3	Sainteny	Sainteny	2 274	1 254	286 281	400 000	110 697	175 684	0	0	113 719	120
4	Saint Sauveur - Aubigny	St-Sauveur-Lendelin et St Marin d'Aubigny	9 720	4 804	470 971	635 960	416 220	54 751	5 000	1 500	158 489	442
5	Tribelhou	Tribelhou	2 382	1 265	116 183	130 506	116 183	0	0	1 178	13 145	95
6	Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	9 166	6 077	501 630	767 057	463 573	38 057	18 578	1 280	2 45 569	294
7	Agon-Coutainville	Agon-Coutainville	2 842	3 475	198 753	247 499	198 753	0	2 777	573	45 396	62
8	Coutances	Coutances	9 705	5 211	799 202	910 655	423 738	375 464	1 207	3 299	106 947	84
9	Saint Pierre de Coutances	Saint Pierre de Coutances	427	205	16 831	18 146	16 831	0	0	0	1 315	9
10	Montpichon	Montpichon	7 011	3 683	305 487	475 005	305 487	0	0	24 300	145 218	351
11	Cerisy la Salle	Cerisy la Salle	1 062	574	47 331	75 234	47 331	0	200	0	27 703	46
12	Montmaulin-Cérences	12a - Montmaulin sur Mer	15 425	6 032	411 848	544 870	374 845	37 003	2 500	1 000	129 522	243
		12b - Cérences	0	4 169	480 434	587 682	343 396	137 038	5 159	50	102 039	338
13	Bréhal	Bréhal	3 497	2 832	160 965	173 214	160 847	118	1 145	730	10 374	60
14	Gavray	Gavray	1 098	689	52 594	65 976	52 594	0	1 558	180	11 644	36
15	Glèze	La Glèze	4 758	2 596	229 508	324 189	229 508	0	1 613	621	92 447	242
16	Villedieu-Ouest	Villedieu-Ouest	4 211	2 105	533 652	605 922	185 121	348 531	803	0	71 467	234
17	Montbray	Montbray	1 102	749	85 468	146 482	85 468	0	9 373	206	51 435	118
18	Villedieu-Sud	Villedieu-Sud	2 092	1 059	83 496	137 449	83 496	0	1 489	269	52 195	121
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	479	264	27 900	39 379	22 112	5 788	0	0	11 479	28
20	Brocay	Brocay	2 872	1 696	160 405	248 328	145 486	14 919	1 259	5 910	80 754	110
21	Reffuveille	Reffuveille	2 563	1 441	117 986	137 797	117 986	0	4 982	360	14 469	186
22	Avranches Est	Avranches Est	6 627	3 361	297 906	332 395	273 265	24 641	573	1 260	32 656	136
23	Saint Loup	Saint Loup	744	358	22 871	36 825	22 871	0	500	500	12 954	23
24	Baie Bocage	Baie Bocage	22 435	11 612	1 515 443	1 682 019	1 026 729	488 714	5 102	5 233	156 241	892
25	Pontorson	Pontorson	2 365	1 800	183 873	237 408	183 873	0	0	0	53 535	38
26	Gathemo	Gathemo	247	246	20 691	21 901	18 774	1 917	0	0	1 210	28
27	Sourdeval	Sourdeval	4 248	2 601	188 264	182 495	188 264	0	1 453	560	12 228	224
		28a - Région de Saint-Hilaire	27 738	8 490	654 859	794 805	618 924	35 935	17 965	2 300	119 681	859
		28b - Grandpaigny	0	991	74 090	79 891	74 090	0	505	220	5 076	45
		28c - Teilleul	0	1 260	92 086	113 364	92 086	0	1 805	540	18 933	183
		28d - Barenton	0	1 849	116 129	156 618	116 129	0	2 529	660	37 300	224
		28e - Morlaix-Bocage	0	995	94 187	151 522	85 319	8 868	1 000	1 000	55 335	47
28	Saint-Hilaire	28f - Saint Barthelemy Le Neufbourg	0	477	27 905	42 947	25 245	2 660	500	500	14 042	27
		28g - Saint Clement Rancoudray	0	344	22 607	40 808	22 607	0	0	3 221	14 980	63
		28h - Chérancé le Roussel	0	248	12 467	27 486	11 861	606	500	500	14 019	26
		28i - Juvigny	0	730	51 755	69 511	51 755	0	499	80	17 177	84
29	SYMPEC	SYMPEC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164
		Global SDeau50	152 912	90 072	9 271 809	11 589 157	6 989 813	2 281 996	103 697	59 151	2 164 500	6 440

Tableau 5 : Performance réseaux (indicateurs)

n°	CLEP	secteur	Consommation par abonné (m3/lab)	Rendement primaire distribution (%)	Rendement net P104.3 (%)	Longueur réseau totale (km)	Densité d'abonnés (ab/km)	Indice Linéaire de perte (ILP) (m3/km)	Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (L/VNC) (m3/km)	Indice Linéaire de Consommation (ILC) (m3/km)
1	Créances-Prou	Créances-Prou	77,2	86%	89,04%	99,6	31,0	0,8	1,0	6,8
2	Lessay	Lessay	496,5	88%	90%	56,8	21,0	3,5	3,9	32,0
3	Sainteny	Sainteny	228,3	72%	72%	119,6	10,5	2,6	2,6	6,6
4	Saint Sauveur - Aubigny	Saint Sauveur - Landelin et Saint Martin d'Audry	98,0	74%	76%	442,1	10,9	1,0	1,0	3,1
5	Tribehou	Tribehou	91,8	89%	90%	94,8	13,3	0,4	0,4	3,4
6	Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	82,5	65%	68%	294,2	20,7	2,3	2,5	5,0
7	Agon-Coutainville	Agon-Coutainville	57,2	80%	82%	61,7	56,3	2,0	2,2	9,0
8	Coutances	Coutances	153,4	88%	88%	83,5	62,4	3,5	3,7	26,5
9	Saint Pierre de Coutances	Saint Pierre de Coutances	82,1	93%	93%	9,0	22,8	0,4	0,4	5,1
10	Montpinchon	Montpinchon	82,9	64%	70%	350,9	10,5	1,1	1,3	2,6
11	Cerisy la Salle	Cerisy la Salle	82,5	63%	63%	46,4	12,4	1,6	1,6	2,8
12	Montmartin-Cérences	12a - Montmartin sur Mer	68,3	76%	76%	242,9	24,8	1,5	1,5	4,7
		12b - Cérences	115,2	82%	87%	338,0	12,3	0,8	0,9	5,4
13	Bréhal	Bréhal	56,8	93%	94%	60,5	46,8	0,5	0,6	7,4
14	Gavray	Gavray	58,5	80%	82%	36,5	24,6	0,9	1,0	4,1
15	Gièze	La Gièze	88,4	71%	71%	241,9	10,7	1,0	1,1	2,6
16	Villedieu-Ouest	Villedieu-Ouest	253,5	88%	89%	234,0	9,0	0,8	0,8	6,9
17	Montbray	Montbray	114,1	58%	67%	118,1	6,3	1,2	1,4	2,5
18	Villedieu-Sud	Villedieu Sud	76,0	61%	64%	121,2	9,1	1,2	1,2	2,1
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	105,7	71%	71%	28,5	9,3	1,1	1,1	2,7
20	Brécey	Brécey	94,6	65%	67%	110,3	15,4	2,0	2,2	4,2
21	Refluveille	Refluveille	81,9	86%	90%	185,8	7,8	0,2	0,3	1,9
22	Avranches Est	Avranches Est	88,6	90%	90%	135,8	24,7	0,7	0,7	6,1
23	Saint Loup	Saint Loup	63,9	62%	75%	23,4	15,3	1,5	1,6	4,4
24	Baie Bocage	Baie Bocage	130,5	90%	93%	892,0	13,0	0,5	0,5	6,1
25	Pontorson	Pontorson	102,2	77%	77%	38,5	46,8	3,8	3,8	13,1
26	Gathemo	Gathemo	84,1	94%	94%	27,9	8,8	0,1	0,1	2,0
27	Sourdeval	Sourdeval	64,7	92%	93%	224,3	11,6	0,1	0,2	2,1
		22a - Ville et Région de Saint-Hilaire	77,1	82%	88%	858,7	9,9	0,4	0,4	2,7
		22b - Grandparigny	74,8	93%	94%	44,7	22,2	0,3	0,4	4,6
		22c - Teilleul	73,1	81%	83%	182,7	6,9	0,3	0,3	1,4
		22d - Barenton	62,8	74%	76%	224,1	8,3	0,5	0,5	1,5
		22e - Mortain-Bocage	94,7	62%	74%	47,0	21,2	3,2	3,3	9,1
28	Saint-Hilaire	22f - Saint Barthélémy Le Neufbourg	58,5	65%	69%	27,0	17,7	1,4	1,5	3,1
		22g - Saint Clément Rancoudray	65,7	55%	68%	63,0	5,5	0,65	0,8	1,4
		22h - Chérencé le Roussel	50,3	45%	49%	26,0	9,5	1,5	1,6	1,4
		22i - Juvigny	70,9	74%	76%	84,0	8,7	0,6	0,6	1,8
29	SYMPEC	SYMPEC		100%	100%	164,3	0,0	0,0	0,0	68,2
		Globalité SDeau50 compétence à la carte	102,9	80,0%	83,8%	6439,8	14,0	0,92	0,99	3,9

Tableau 6 : Performance du service à l'abonné (données et indicateurs)

N°	CLEP	secteur	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (jour(s))	Nombre d'ouvertures de branchements effectués dans l'année	Nombre d'ouvertures de branchements effectués dans le respect des délais d'ouverture	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Nombre d'interruptions de service non programmées	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées /1000 ab	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues (Oui/Non)	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	Taux de réclamation / 1000 ab
1	Créances-Pirou		2			90%	4	1.3	Oui	1	0	0.3
2	Lesay		2			96%	0	0.0	Oui	2	0	1.7
3	Saintony		2			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
4	Saint Sauveur - Aubigny d'Aubigny	Saint-Sauveur-Landelin et Saint Martin	1	341	341	100%	3	0.6	Non			Inconnu
5	Tribehou		2			97%	2	1.6	Oui	1	0	0.8
6	Saint Malo de la Lande		2			96%	46	7.6	Oui	3	0	0.5
7	Agon-Coutainville		2			100%	6	1.7	Oui	3	0	0.9
8	Coutances		2			98%	3	0.6	Oui	3	0	0.6
9	Saint Pierre de Coutances		1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
10	Montpichon	Saint Pierre de Coutances	2			97%	6	1.6	Oui	2	0	0.5
11	Cerisy la Salle		1	42		Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
12	Montmarin-Cérences	12a - Montmarin sur Mer	1	241	241	100%	0	0.0	Non			Inconnu
12	Montmarin-Cérences	12b - Cérences	1	266	266	100%	1	0.2	Oui	1	0	0.2
13	Bréhal		3	204	204	100%	0	0.0	Oui	0	0	0.0
14	Gavray		1			100%	0	0.0	Oui	0	0	0.0
15	Géze		2			97%	3	1.2	Oui	2	0	0.8
16	Villedieu-Ouest		1	131	131	100%	4	1.9	Oui	4	0	1.9
17	Montbray		2			95%	5	6.7	Oui	1	0	1.3
18	Villedieu-Sud		2			97%	2	1.8	Oui	3	0	2.7
19	La Chaise Baudouin		2			100%	1	3.8	Oui	2	0	7.6
20	Brécéy		1	136	136	100%	10	5.9	Oui	1	0	0.6
21	Reffuveille		1	91	91	100%	1	0.7	Oui	1	0	0.7
22	Avranches Est		1	215	215	100%	0	0.0	Oui	1	0	0.3
23	Saint Loup		1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
24	Base Bocage		1	700	700	100%	15	1.3	Oui	30	0	2.6
25	Pontorsan		1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
26	Gathemo		1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
27	Sourdeval		1			100%	0	0.0	Oui	0	0	0.0
		28a - Région de Saint-Hilaire	3	651	651	100%	4	0.5	Oui	0	0	0.0
		28b - Grandparigny	3			100%	1	1.0	Oui	0	0	0.0
		28c - Teulé	1	107	107	100%	0	0.0	Oui	0	0	0.0
		28d - Barenton	1	134	134	100%	1	0.5	Oui	0	0	0.0
		28e - Mortain-Bocage	1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
		28f - Saint Barthélemy Le Neufbourg	1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
		28g - Saint Clément Rancoudray	2			96%	5	14.5	Oui	0	0	0.0
		28h - Chérécq le Roussel	1			Inconnu		Inconnu	Non			Inconnu
		28i - Junigny	1			100%		Inconnu	Oui	0	0	0.0
29	SYMPEC											

Tableau 7 : Patrimoine (données et indicateurs)

nr	CLEP	Services	Indices de compléance patrimoniale sur 120	Longueur du réseau km	Longueur de réseau renouvelé (ten)					longueur totale renouvelée en 5 ans km	Pourcentage de renouvellement de réseau par an sur les 5 dernières années %	nombre de fuites et casses		taux/100km
					2015	2016	2017	2018	2019			sur réalisations	sur branchements	
1	Créances-Pirou		110	99,6	0	0,445	0	0	0,37	0,815	0,16%	9	9	9,0
2	Lessay		115	56,8	0	0	0	0	0	0	0,00%	4	4	7,0
3	Saintary		105	119,6	0	0	0,2	0	0	0,2	0,03%	21	10	17,6
4	Saint Sauveur - Aubigny		120	442,1	1,76	3,911	0,8	0	4,755	11,226	0,51%	7	4	1,6
5	Trobohou		110	94,8	0,13	0,784	0	2,03	0	2,944	0,62%	10	4	10,5
6	Saint Malo de la Lande		110	294,2	1,28	0,103	0,1	0,1	0	5,599	0,38%	41	25	13,9
7	Agon-Coutainville		110	61,7	0,265	0,265	0	0	0,855	1,385	0,45%	12	6	19,4
8	Coutances		120	83,5	0	0	0	0	0	3,472	0,83%	10	10	12,0
9	Saint Pierre de Coutances		72	9,0	0	0	0	0	0	0	0,12%	17	4	4,8
10	Montpinchon		120	350,9	0	0	0	0	2,14	2,14	0,12%	2	3	4,3
11	Cerisy la Salle		50	46,4	0	0	0	0	0	0	0,12%	2	3	4,3
12	Montmartin-Cérences		120	242,9	0,8	2,36	2,6	2,1	7,945	15,805	1,30%	5	5	2,1
13	Brethial		100	338,0	1,69	0	0	0,13	4,82	6,64	0,39%	21	6	6,2
14	Gavray		85	36,5	0	0	0	0,139	0	0,139	0,08%	2	7	3,3
15	Gléze		115	241,9	1,08	0	0	0	0	0	0,00%	4	5	11,0
16	Villedieu-Ouest		85	234,0	0	0	0	0	0	1,08	0,09%	18	17	7,4
17	Montbray		115	118,1	0	0	0	0	0	0	0,00%	14	2	11,9
18	Villedieu-Sud		100	121,2	0	0,1	0	0,64	0	0,74	0,12%	12	2	9,9
19	La Chaise-Baudouin		93	28,5	0	0	0	0	0	0	0,00%	5	2	17,6
20	Brecey		95	110,3	1,607	0	0	0	0	1,607	0,29%	15	5	13,6
21	Reffuvaille		110	185,8	0	1,633	0	0,338	1,925	3,896	0,42%	26	14	14,0
22	Avranches Est		97	135,6	0	0,923	0	8,13	0,3	9,353	1,38%	8	10	5,9
23	Saint Loup		110	23,4	0	0	0	0	0	0	0,00%	37	38	4,1
24	Baie Bocage		114	892,0	3,59	2,921	4,48	1,695	4,39	17,276	0,39%	0	0	0,0
25	Pontorson		81	38,5	0	0	0	0	0	0	0,00%	0	0	0,0
26	Galerno		55	27,9	0	0	0	0	0	0	0,00%	0	0	0,0
27	Sourdeval		85	224,3	0	0,85	0	0,789	0	1,619	0,14%	1	0	0,4
28a	Région de Saint-Hilaire		95	658,7	2,24	1,709	2,327	1,101	1,141	8,518	0,20%	22	28	2,6
28b	Campagny		85	44,7	0	0	0	0,576	0,576	1,152	0,51%	2	0	4,5
28c	Troileu		95	182,7	0	0,548	0	0	0	0,462	0,11%	5	0	2,7
28d	Barnton		95	224,1	0,044	0	0	0,671	0,347	1,062	0,09%	7	10	3,1
28e	Montain-Bocage		108	47,0	0	0	0	0	0	0	0,00%	5	1	10,6
28f	Saint Barthélémy		105	27,0	0	0	0	1,08	2,215	3,295	2,44%	12	1	44,4
28g	Le Neubourg		105	63,0	0	0	0	0	0	0	0,00%	2	1	3,2
28h	Saint Clément Rancoudray		55	26,0	0	0	0	1,577	0	1,577	1,21%	4	0	15,4
28i	Cherentes le Roussel		95	84,0	0	0	0,266	0	0	0,266	0,06%	6	7	7,1
28j	Juvigny		100	164,3	0	0	0	0	0	0	0,00%	6	7	7,1
29	SYMPEC		104,3	6439,82	14,466	16,552	10,773	21,276	32,241	102,82	0,32%	387	245	6,0
Global SDeau50			104,3	6439,82	14,466	16,552	10,773	21,276	32,241	102,82	0,32%	387	245	6,0

Tableau 8 : Tarifs de vente d'eau 2020 – Facture 120 m³

CLEP	Service	Exploitant	Part Proportionnelle 120 m³		Montant 120 m³			Taxes (TVA + redovances)	Montant total	Prix au m³
			Autres redovances	Redevance pollution	TVA	Part investissement	Part exploitation			
			%	€	€ HT	€ HT	€	€ TTC	€ TTC/m³	
Créances - Pirou	Créances	SAUR	5,5%	9,85 €	65,08 €	87,80 €	36,26 €	189,14 €	1,58 €	
Lessay	Lessay	SAUR	5,5%	8,94 €	69,15 €	66,95 €	35,34 €	171,44 €	1,43 €	
Sainteny	Sainteny	SAUR	5,5%	13,32	79,78 €	49,90 €	47,51 €	178,71 €	1,49 €	
Saint-Sauveur-Aubigny	Saint-Sauveur-Lendelin	Régie SDeau50	5,5%	15,71 €	85,70 €	168,08 €	47,51 €	301,29 €	2,51 €	
Tribehou	Tribehou	SAUR	5,5%	15,14 €	101,64 €	147,19 €	41,54 €	290,37 €	2,42 €	
Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	SAUR	5,5%	13,61 €	92,70 €	128,43 €	40,01 €	261,15 €	2,18 €	
Agon	Agon-Coutainville	SAUR	5,5%	12,61 €	67,86 €	134,95 €	39,01 €	241,81 €	2,02 €	
Coutances	Coutances	SAUR	5,5%	13,39 €	15,00 €	202,00 €	39,79 €	256,79 €	2,14 €	
Montpinchon	Saint Pierre de Coutances	SAUR	5,5%	14,49 €	93,01 €	144,10 €	40,89 €	278,00 €	2,32 €	
Cerisy la Salle	Montpinchon	SAUR	5,5%	17,35 €	136,00 €	153,12 €	43,75 €	332,87 €	2,77 €	
Montmartin - Créances	Cerisy la Salle	Régie SDeau49	5,5%	17,33 €	126,50 €	152,29 €	53,69 €	332,48 €	2,77 €	
Montmartin - Créances	12a-Montmartin	Régie SDeau50	5,5%	17,64 €	157,70 €	123,27 €	57,32 €	338,29 €	2,82 €	
Bréhal	12b-Créances	VEOLIA EAU	5,5%	17,84 €	123,40 €	174,60 €	44,24 €	342,24 €	2,85 €	
Gavray	Bréhal	S.T.G.S.	5,5%	23,88 €	204,00 €	191,00 €	63,10 €	458,10 €	3,82 €	
Glèze	Gavray	S.T.G.S.	5,5%	18,04 €	91,78 €	196,66 €	57,64 €	346,08 €	2,88 €	
Villedieu Ouest	Glèze	SAUR	5,5%	22,68 €	112,00 €	262,33 €	60,69 €	435,02 €	3,63 €	
Montbray	Villedieu Ouest	VEOLIA EAU	5,5%	21,47 €	179,41 €	145,50 €	86,87 €	411,78 €	3,43 €	
Villedieu sud	Montbray	SAUR	5,5%	23,96 €	327,00 €	76,89 €	55,76 €	459,65 €	3,83 €	
La Chaise Baudouin	Villedieu- Sud	SAUR	5,5%	18,79 €	117,00 €	185,00 €	58,51 €	360,51 €	3,00 €	
Brécey	La Chaise Baudouin	SAUR	5,5%	15,18 €	105,70 €	124,29 €	61,26 €	291,25 €	2,43 €	
Reffuveille	Brécey	VEOLIA EAU	5,5%	20,84 €	109,40 €	229,80 €	60,56 €	399,76 €	3,33 €	
Avranches Est	Reffuveille	S.T.G.S.	5,5%	17,39 €	78,76 €	211,06 €	43,79 €	333,61 €	2,78 €	
Saint Loup	Avranches Est	S.T.G.S.	5,5%	13,07 €	13,00 €	185,00 €	52,79 €	250,79 €	2,09 €	
Baie et Bocage	Saint Loup	Régie SDeau49	5,5%	18,67 €	91,40 €	209,00 €	57,79 €	358,19 €	2,98 €	
Pontorson	Baie et Bocage	Régie SDeau50	5,5%	13,42 €	30,40 €	187,20 €	39,82 €	257,42 €	2,15 €	
Gathemo	Pontorson	ville	5,5%	15,35 €	85,00 €	148,54 €	60,95 €	294,49 €	2,45 €	
Sourdeval	Gathemo	Régie SDeau50	5,5%	16,71 €	101,40 €	176,00 €	43,11 €	320,51 €	2,67 €	
Saint Hilaire	Sourdeval	S.T.G.S.	5,5%	18,67 €	91,40 €	209,00 €	57,79 €	358,19 €	2,98 €	
Saint Hilaire	28a-St Hilaire du Ht	S.T.G.S.	5,5%	16,48 €	91,40 €	165,80 €	58,96 €	316,16 €	2,63 €	
Saint Hilaire	28b-Parigny	S.T.G.S.	5,5%	20,32 €	143,76 €	180,17 €	65,80 €	389,73 €	3,25 €	
Saint Hilaire	28c-le Teiloul	S.T.G.S.	5,5%	20,35 €	143,82 €	172,62 €	74,11 €	390,35 €	3,25 €	
Saint Hilaire	28d-Barenton	S.T.G.S.	5,5%	24,48 €	81,40 €	324,60 €	63,60 €	469,60 €	3,91 €	
Saint Hilaire	28e-Mortain	Régie SDeau50	5,5%	23,49 €	81,40 €	306,60 €	62,61 €	450,61 €	3,76 €	
Saint Hilaire	28f-St Barthelemy le Neufbourg	Régie SDeau50	5,5%	20,01 €	228,25 €	100,93 €	54,57 €	383,75 €	3,20 €	
Saint Hilaire	28g-St Clement Rancoudray	SAUR	5,5%	20,04 €	81,40 €	246,60 €	56,40 €	384,40 €	3,20 €	
Saint-Hilaire	28h-Cherence le Roussel	Régie SDeau50	5,5%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Saint-Hilaire	28i-Juvigny	S.T.G.S.	5,5%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
SYMPEC	SYMPEC	SAUR	5,5%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	

Tableau 9 : Impayés

n°	CLEP	Service	Montant facturé au 31/12/2018 € TTC	Reste à recouvrer au titre de l'année 2018 au 31 décembre 2018 (€ TTC)	TAUX d'impayés
1	Créances - Pirou	Créances	408 295,00 €	6 738,31 €	1,65%
2	Lessay	Lessay	432 471,00 €	3 121,84 €	0,72%
3	Sainteny	Sainteny	253 330,45 €	26 702,28 €	10,54%
4	Saint-Sauveur-Aubigny	Saint-Sauveur-Lendelin	962 773,78 €	47 347,76 €	4,92%
5	Tribehou	Tribehou	289 395,00 €	6 830,90 €	2,36%
6	Saint Malo de la Lande	Saint Malo de la Lande	1 145 965,00 €	10 258,05 €	0,90%
7	Agon	Agon-Coutainville	527 661,00 €	3 135,54 €	0,59%
8	Coutances	Coutances	1 405 305,00 €	26 378,91 €	1,88%
9	Saint Pierre de Coutances	Saint Pierre de Coutances			Absence de données
10	Montpinchon	Montpinchon	751 165,00 €	16 794,72 €	2,24%
11	Cerisy la Salle	Cerisy la Salle			Absence de données
12	Montmartin - Cérences	12a-Montmartin	1 412 676,20 €	43 661,80 €	3,09%
12	Montmartin - Cérences	12b-Cérences	1 183 193,00 €	17 661,00 €	1,49%
13	Bréhal	Brehal	596 284,12 €	16 043,41 €	2,69%
14	Gavray	Gavray	229 559,13 €	11 564,20 €	5,04%
15	Glèze	Gleze	651 794,00 €	10 918,61 €	1,68%
16	Villedieu Ouest	Villedieu Ouest	893 004,00 €	17 876,00 €	2,00%
17	Montbray	Montbray	259 289,00 €	5 776,19 €	2,23%
18	Villedieu sud	Villedieu- Sud	377 756,00 €	4 523,53 €	1,20%
19	La Chaise Baudouin	La Chaise Baudouin	62 680,76 €	6 349,94 €	10,13%
20	Brécey	Brécey	362 235,00 €	5 617,00 €	1,55%
21	Reffuveille	Reffuveille			Absence de données
22	Avranches Est	Avranches Est	979 596,01 €	6 117,91 €	0,62%
23	Saint Loup	Saint Loup			Absence de données
24	Baie et Bocage	Baie Bocage	4 418 546,12 €	167 230,65 €	3,78%
25	Pontorson	Pontorson			Absence de données
26	Gathemo	Gathemo	46 339,90 €	3 648,87 €	7,87%
27	Sourdeval	Sourdeval	559 451,80 €	29 396,00 €	5,25%
28	Saint Hilaire	28a-St Hilaire du Ht			
28	Saint Hilaire	28b-Parigny	2 185 852,06 €	170 620,24 €	7,81%
28	Saint Hilaire	28c-le Teilleul	318 825,96 €	6 187,91 €	1,94%
28	Saint Hilaire	28d-Barenton	407 207,68 €	10 964,39 €	2,69%
28	Saint Hilaire	28e-Mortain			
28	Saint Hilaire	28f-St Barthelemy le Neufbourg	505 619,93 €	37 644,27 €	7,45%
28	Saint Hilaire	28h-Chérencé le Roussel			
28	Saint Hilaire	28g-St Clement Rancoudray	74 203,00 €	389,49 €	0,52%
28	Saint Hilaire	28i-Juvigny			Absence de données
29	SYMPEC	SYMPEC			





110 rue de la Liberté
CS 40108
50000 Saint-Lô

Tél. : 02 33 57 40 16
E-mail : accueil@sdeau50.fr

www.sdeau50.fr